

1. Interpellation des habitants sur la non-reconnaissance et le non-soutien du projet éducatif de l'asbl *Repère* située dans le quartier Maritime.

Interpellatie van de inwoners over het niet-erkennen en het niet-steunen van het educatief project van de v.z.w. *Repère*, die gevestigd is in de wijk Maritiem.

M. le Président :

Madame, je vous prie de vous installer face au micro mis à votre disposition.

Vous allez développer, aux noms des citoyens concernés, l'interpellation qu'ils introduisent au sujet d'une ASBL située dans le quartier Maritime.

Je vous donne la parole.

Mme Raiss, Représentante des habitants :

Mesdames et Messieurs du Conseil communal, bonsoir,

Ce jour, nous, habitants du quartier Maritime de Molenbeek-Saint-Jean ici présents, utilisons notre droit d'interpellation pour attirer votre attention et vous questionner sur le sort de l'ASBL « Repères », établie dans le secteur Maritime.

Cette association molenbeekoise est en péril. Elle est asphyxiée financièrement suite au non-soutien des divers acteurs communaux au remarquable travail qu'elle accomplit pourtant depuis plusieurs années.

L'Association « Repères » est enracinée depuis plusieurs années dans le quartier Maritime, un quartier qui a attiré tous les projecteurs sur lui par ses réalités liées à la violence, à la délinquance, à la criminalité, mais aussi, depuis peu, par un nouveau courant de radicalisation qui, à divers niveaux, s'en prend à des jeunes fragilisés.

Or, on constate que les divers dispositifs existants - Centre Communautaire Maritime, etc.- mis en place pour résoudre les problèmes récurrents rencontrés par nos jeunes en perte ne répondent pas à leurs besoins.

En effet, les activités et les lieux créatifs à caractère divertissant pour les enfants de 6 à 12 ans sont fortement développés dans la Commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ne le nions pas, il existe aussi des activités pour les adolescents et les jeunes mais celles-ci sont cantonnées surtout dans le domaine du sport et des loisirs.

D'autres structures et projets existent mais ceux-ci semblent moins attirer les jeunes. J'en cite pour exemple -comme un fait divers que je trouve assez accablant- la nomination récente d'un animateur dans le quartier Maritime, décidée suite aux émeutes de 2009. Le travail de cet animateur consiste en fait le plus souvent à donner aux jeunes des cours de Djembé et de Kapra... Si c'est cela qu'on compte faire pour résoudre les problèmes qui se présentent dans le quartier Maritime, permettez-nous de vous faire part de notre étonnement, de celui des responsables de l'ASBL « Repères » ainsi que de celui de tous les jeunes présents ici ce soir.

Le projet proposé par l'ASBL « Repères » répond, quant à lui, aux besoins criants de cette dernière catégorie de citoyens. Il s'adresse aux adolescents, aux jeunes de 12 à 18 ans et plus. Ceux-ci habitent essentiellement dans le quartier Maritime mais

proviennent aussi d'autres quartiers de Molenbeek-Saint-Jean et d'autres Communes de la Région bruxelloise.

De près ou de loin, ces jeunes se reconnaissent tous dans le projet de l'ASBL « Repères ». Nous n'allons pas, maintenant, développer exactement ce qu'il contient car nous pensons que plusieurs personnes qui sont présentes ce soir dans la salle, savent parfaitement en quoi il consiste... Ce qu'il convient plutôt de souligner, c'est que nous sommes à bout de ressources et que l'ASBL est au bord du dépôt de bilan.

Mesdames et Messieurs, si nous, habitants du quartier Maritime, faisons aujourd'hui appel à vous, c'est d'une part, pour tenter de comprendre votre silence ainsi que votre désengagement politique, bien que l'Echevine actuellement en charge de la Jeunesse nous ait confirmé aujourd'hui lors d'une rencontre que nous avons eue avec elle en son Cabinet, qu'elle avait la volonté de nous aider de manière concrète et efficace. Nous voulons ajouter aussi que nous ne pouvons blâmer l'Echevine actuellement en place, vu qu'elle hérite d'un fardeau vieux de plus de six ans, puisqu'aucune politique efficace concernant la jeunesse n'a jamais été mise en place dans le quartier Maritime.

Madame la Bourgmestre, Madame l'Echevine de la Jeunesse,

Nous voudrions savoir, aujourd'hui, si nous pouvons solliciter votre écoute et votre engagement pour nous épauler dans la recherche d'une solution concrète aux graves problèmes auxquels est confrontée l'ASBL « Repères », que ce soit sous l'angle de subsides publics, de soutiens financiers, de conseils pour une stabilisation institutionnelle et matérielle de la situation de l'association.

Merci pour votre écoute.

Applaudissements - Applaus

M. le Président :

S'il vous plaît, arrêtez les applaudissements... La salle n'a pas à manifester.

Merci.

Comme le prévoit le Règlement d'Ordre Intérieur, les chefs de groupes ont la possibilité d'argumenter sur le sujet, chacun pendant une durée maximale de 3 minutes.

Mesdames et Messieurs, si vous souhaitez faire usage de votre droit de parole, je vous prie de le signaler dès à présent.

M. Ikazban :

Monsieur Rekik s'exprimera au nom du groupe PS.

M. le Président :

D'accord.

Nous écouterons par ailleurs Monsieur Van Damme, Madame Tamditi, Monsieur Lakhloufi.

La parole est à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs,

Je tiens, avant toute chose, à saluer cette interpellation citoyenne qui est le fruit d'une mobilisation face à une situation qui nécessite la plus haute attention. Je dis bien *la plus haute attention*.

De nombreux jeunes ont eu la chance de bénéficier de l'expérience de l'ASBL « Repères ». Les activités et les outils offerts par cette association contribuent grandement à l'émancipation de nombreux jeunes se trouvant désœuvrés et en détresse.

De par son action, « Repères » a pu désamorcer des situations qui auraient pu être fatales pour certains de ces jeunes en grande difficulté. Rappelez-vous de certains événements marquants qui ont eu lieu au sein de la Commune. Vous le savez, lorsqu'ils sont désemparés, certains jeunes peuvent se diriger vers de tristes voies, avec des conséquences pouvant être très graves au vu de leur effet négatif... Des conséquences graves pour les familles, des conséquences graves pour l'entourage immédiat de ces jeunes, des conséquences graves pour le quartier et des conséquences graves pour Molenbeek-Saint-Jean et les autorités communales.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'habitants, jeunes et moins jeunes, ont témoigné de l'action positive et extrêmement précieuse de l'ASBL « Repères » lors des périodes de troubles qui se sont présentées dans le quartier Maritime.

Madame la Bourgmestre, je demande votre particulière attention : nous croisons tous, un peu partout, ces jeunes qui sont passés par l'ASBL « Repères » et qui réussissent. Ces jeunes ont bénéficié de tous les outils d'expression et d'accompagnement de cette association dont le travail est basé sur une expertise approfondie du terrain et sur une proximité avec les habitants.

Beaucoup ne se rendent pas compte aujourd'hui de l'importance de l'action sociale préventive mais surtout curative de cette association.

Vous le savez, chaque soutien est précieux et vital pour qu'une pareille structure puisse fonctionner de manière optimale et en toute sérénité. C'est pourquoi j'en profite pour saluer l'action et le soutien de mon chef de groupe, Jamal Ikazban, qui, dans le passé, lorsqu'il était Echevin, est intervenu personnellement pour qu'un local soit mis à la disposition de l'association et ceci, comme vous en souvenez, alors qu'il n'était pourtant pas en charge de la Jeunesse.

Oui, souriez, Monsieur El Khannouss...

M. L'Echevin El Khannouss :

Non, je ne souris pas ! C'est un scandale ! Je demande que l'on...

M. Le Président :

S'il vous plaît, Monsieur El Khannouss... Laissez terminer Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Aujourd'hui, notre Echevine de la Jeunesse, Sarah Turine, en qui j'ai confiance...

Mme l'Echevine Turine :

Merci !...

M. Rekik :

...Madame Sarah Turine exprime donc sa volonté de se démarquer de l'immobilisme de mise dans le passé, avec une réelle politique proactive de la jeunesse.

Je souhaite donc que l'ASBL « Repères » puisse bénéficier de toute votre attention, avec un appui fort de Madame la Bourgmestre et de l'ensemble des membres du Collège.

Ensemble, de manière constructive, vous pouvez œuvrer pour offrir à cette association un soutien plus fort et durable. Je dis bien *durable*, car il ne s'agit pas de se limiter à un subside ponctuel et symbolique pour se donner bonne conscience. « Repères » mérite un soutien structurel continu, ne fût-ce que pour assurer la location des locaux et le bon fonctionnement de la structure.

Pour terminer, à l'écoute de cette interpellation, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, si vous pourriez, ce soir, vous engager à vous pencher sérieusement sur ce dossier et à étudier les marges de manœuvres possibles pour soutenir de façon concrète et efficace l'ASBL « Repères ».

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Rekik.

Het woord is aan de Heer van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u, Mijnheer de Voorzitter

Ik denk dat wij allemaal in de Gemeenteraad de opmerkingen en de woorden van Mevrouw Raiss moeten ondersteunen, Mevrouw Raiss die zich uitsprak namens de jeugd van heel de Maritiemwijk.

Ik denk dat wij allen die verontwaardiging delen. Alleen is het zo dat onze College vandaag iets eraan kan doen.

Vandaag is het ook zo dat de afgelopen zes jaar, het jeugdbeleid in onze Gemeente te wensen overliet en dat er eigenlijk heel veel leemtes zijn, vooral voor die groepen jongeren van 14 tot 18 jarigen die op dit moment -elders in de Gemeente maar vooral in de Maritiemwijk omdat er daar veel jongeren zijn-, geen plaats vinden, geen mogelijkheden krijgen om zich eigenlijk te kunnen ontplooiën en vandaar, sociale vaardigheden te leren. Dit zou nochtans hen kunnen helpen in de toekomst in een ontwikkeling en in een toegang tot de arbeidsmarkt en daardoor eigenlijk ook in een sociaal leef.

Ik denk dus dat de opmerkingen van Mevrouw Raiss over die jongeren heel terecht zijn.

Je voudrais relever à présent un seul point qui n'a pas été souligné ce soir mais qui cependant m'inquiète.

A la fin de la législature précédente, une importante décision structurelle avait été prise pour le quartier Maritime. Il s'agissait d'y créer une véritable Maison des Jeunes. Ce projet était inscrit dans le Contrat de quartier « *Autour de Léopold II* » et ne se substituait en rien à l'ASBL « Repères ». Bien au contraire, les deux structures devaient être tout à fait complémentaires. Il va de soi qu'il faut soutenir des initiatives citoyennes telles que « Repères » mais je crois qu'il faut, parallèlement, continuer aussi de bâtir le projet tel qu'il a été proposé par la majorité précédente -et surtout par le Bourgmestre précédent-, de construire cette Maison des Jeunes dans le cadre du Contrat de quartier « *Autour de Léopold II* ».

Voilà pourquoi je souhaite recevoir, de la part de l'Echevine et du Collège dans son ensemble, la confirmation que ce projet de Maison des Jeunes va se faire et si oui, s'il est en bonne voie. Dès ce moment, peut-on nous communiquer un timing concernant sa réalisation ?

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Van Damme.

La parole est à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Je connais très bien l'ASBL « Repères ». Je connais très bien Karim et je connais très bien ce dossier qui est en souffrance depuis de longues années.

Je ne vais pas philosopher sur les actions qui devraient être menées en matière de politique de la jeunesse dans le quartier Maritime qui est un quartier sensible. Cependant, il faudrait plus d'offre et il faudrait surtout diversifier cette offre.

J'estime qu'il est possible, à mon sens, de trouver des locaux et de les mettre à disposition de l'ASBL...

M. Van Damme :

Oui mais surtout, comme je l'ai dit...

M. Lakhloufi :

...Laissez-moi faire ma proposition ! C'est la mienne, elle ne concerne que moi, elle n'implique que moi.

M. Le Président :

Monsieur Van Damme, on ne vous a pas interrompu lors de votre prise de parole. Laissez s'exprimer Monsieur Lakhloufi, s'il vous plaît !

M. Lakhloufi :

Oui et surtout, Monsieur Van Damme, sortons un peu de la « *politique politicienne* » !...

Je fais donc une proposition concrète. Je pense que, sur le quartier Maritime en tout cas, il y a un tissu associatif qui est assez conséquent et qu'il est possible, certainement dans un premier temps, de trouver des locaux à mettre à disposition de l'ASBL pour qu'elle puisse redémarrer ses activités. J'ai bien dit « dans un premier temps ».

Il s'agit de locaux qui ne doivent pas être mis en location mais bien prêtés à l'association. Pour cela, il me semble qu'il existe des pistes qui peuvent être creusées. Il me semble qu'il serait plus sage, dans un premier temps, d'examiner ces pistes afin que l'ASBL « Repères » puisse reprendre ses activités le plus vite possible.

Voilà l'objectif de mon intervention. Ce que je propose est du concret. Si le but poursuivi est de permettre à l'ASBL de reprendre ses activités, je crois qu'il y a moyen de le faire, en tout cas dans un premier temps. Par après, on pourra introduire les demandes en bonne et due forme et faire les démarches voulues pour que l'association puisse obtenir des subsides et soit enfin pérennisée.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Het woord is aan de Heer De Block.

M. De Block :

Je ne veux pas dramatiser mais je me sens néanmoins fort interpellé par ce problème. J'ai en effet eu l'occasion, moi-aussi, d'avoir une conversation avec Karim sur la question.

Je pense que la Commune ne saisit pas exactement la demande des personnes qui sont présentes ici ce soir. J'estime plutôt, comme la personne qui est intervenue avant moi, que ces gens ne demandent qu'à être reconnus pour le travail qu'ils réalisent et qui mérite d'être valorisé autant que celui fourni par d'autres organisations actives sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean.

Cela dit, les responsables de l'ASBL ne demandent pas un local. Ils en ont un. Ce qu'ils demandent, c'est d'avoir des moyens en tant qu'organisation autonome, de pouvoir fonctionner et d'être valorisés par notre Commune pour le travail qu'ils produisent, un travail qui mérite d'être estimé et respecté.

Je pense que, dans le passé, il n'a pas été répondu à cette demande et ceci pour plusieurs raisons. Je constate à présent que l'on comprend qu'il y a une demande mais la demande de fonctionner de façon autonome -c'est-à-dire une initiative qui part de personnes qui décident de se grouper de façon organisée- était difficilement gérable et compréhensible, même dans un contexte où tout projet destiné à aider la jeunesse était analysé et jugé selon les capacités de l'utiliser auparavant à des fins politiques.

Evidemment, pendant un certain temps, on a essayé de lancer une perche à l'association. Mais quand il s'est avéré que les gens n'acceptaient pas d'être « récupérés » et insistaient, au contraire, sur leur volonté de demeurer indépendants par rapport au(x) pouvoir(s) subsidiant(s), les liens ont évidemment été rompus et tout projet de collaboration a été stoppé. Finalement, je crois qu'on a même voulu régler certains comptes en allant constamment « chercher la petite bête » là où elle n'était pas.

Globalement, cette association relève d'un problème qui, à mon avis, est crucial pour les années à venir : nous devons veiller à appliquer une politique de la jeunesse qui ne s'appuie pas uniquement sur des associations qui existent déjà. Des associations doivent pouvoir développer des initiatives qui, au début, soient formelles mais pas forcément institutionnalisées dans une ASBL.

Ces initiatives doivent être appelées à se développer et parmi celles-ci, la Commune peut rechercher celles qui valent la peine d'être retenues. Les responsables communaux doivent choisir les projets qu'ils veulent soutenir et ne peuvent évidemment demeurer, en aucun cas, indifférents à la réussite ou non de l'ASBL. Ils ne peuvent pas simplement se contenter de regarder les choses se faire et se dire, dès le moment où ils constatent qu'une association réussit un projet par ses propres moyens, qu'il vaut peut-être la peine de lui apporter une aide. Ce n'est pas cela du tout qu'il faut faire. Il convient de juger les initiatives d'une ASBL sur leurs valeurs intrinsèques. Dès qu'on trouve que c'est un projet important, il faut s'empresse de le soutenir.

Il y a par ailleurs un problème important, c'est que l'on constate que beaucoup de responsables d'associations ne connaissent pas très bien les voies à suivre pour obtenir un subside. Ils savent mal comment effectuer les démarches ou comment introduire un dossier. Dès ce moment-là, la Commune a, selon moi, le devoir d'ouvrir une antenne ou de disposer d'un service de la Jeunesse qui soit vraiment au service des jeunes... Bref, de présenter un projet communal qui ait pour ambition de soutenir les initiatives que les jeunes -ou les personnes qui s'en occupent- cherchent à concrétiser.

Je pense que les gens attendent actuellement une reconnaissance et, plus concrètement, qu'on les aide à trouver des subsides pour, en tant qu'ASBL, avoir le fric pour se payer un local convenable et pour engager des gens chargés d'encadrer les jeunes.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Monsieur De Block.

La parole est à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Je reviens à la problématique de certains jeunes de la tranche d'âge allant, d'une manière générale, de 12 à 25 ans et qui, dans le quartier Maritime, sont parfois victimes d'un repli identitaire.

Il faut naturellement remédier à ce problème et c'est bien pour cela que la diversification de l'offre associative est primordiale. Il est en effet indispensable qu'il y ait un renforcement de l'offre publique mais aussi de l'offre indépendante.

En cela, l'approche que met en place l'ASBL « Repères » apporte une véritable plus-value. Il convient donc de la soutenir. Je pense que la Note de Politique Générale le prévoit et c'est pourquoi nous attendons avec intérêt la réponse que va nous donner le Collège sur la manière de répondre le plus efficacement aux besoins préoccupants de cette ASBL.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Madame Tamditi.

La parole est à Monsieur Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwijck :

Je connais, moi-aussi, Karim. J'ai eu l'occasion de voir une vidéo qu'il a réalisée et c'est peut-être un peu bizarre de dire cela, mais j'ai eu les larmes aux yeux quand j'ai entendu ces jeunes parler. Je trouve dès lors que « Repères » est véritablement une ASBL qui mérite d'être mise en évidence.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Van Leeckwyck.

La parole est à Madame l'Echevine Sarah Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Mesdames et Messieurs, je tiens à vous remercier pour cette interpellation. Les interpellations citoyennes constituent en effet un outil très important, non seulement pour que le Collège rende des comptes à la population mais également pour qu'il maintienne un dialogue avec les citoyens et prenne en compte les moments où ceux-ci souhaitent tirer la sonnette d'alarme sur tel ou tel problème.

Avant de répondre sur le fond et sur la question de l'ASBL « Repères » en tant que tels, je voudrais essayer de rétablir quelque peu la vérité par rapport à certains éléments sur la situation du quartier Maritime qui sont évoqués dans le courrier que nous avons reçu et qui sont également repris dans l'interpellation de Madame Raiss.

Il est clair que la situation de mise dans ce quartier est une situation sensible. C'est un quartier qui est densément peuplé. Il est peuplé d'un nombre très important de personnes jeunes qui ont besoin d'un accompagnement. Vous avez en effet pointé du doigt certaines questions, comme celle de la radicalisation religieuse, les problèmes de la délinquance, etc.

Bref, d'une manière plus large, vous avez insisté sur le fait que nous sommes en présence d'une jeunesse qui est en souffrance et qui a besoin d'un soutien. Là-dessus, je vous rejoins tout à fait.

Ceci étant, je vous trouve particulièrement sévère sur l'offre qui est déjà en place. Il s'agit d'un quartier où l'on dénombre beaucoup d'associations. Il y a deux Maisons de quartier, il y a une AMO, il y a plusieurs associations indépendantes -dont « Repères »-, mais il y en a d'autres. Il y a le Centre Communautaire Maritime, il y a une équipe d'éducateurs socio-sportifs, il y a des éducateurs de rue. Il y a aussi le projet Saint Remi qui est en cours d'élaboration et comme Monsieur Van Damme y a fait allusion, il y a aussi, dans le cadre du contrat de quartier « *Autour de Léopold II* », le projet d'une Maison des Jeunes, d'une Maison des Associations.

Il est bien évident que ce n'est pas parce que tous ces outils existent qu'il ne faut pas, de temps en temps, les remettre en question et se questionner sur les pratiques. Là, je vous rejoins sur le fait que, dans le passé, il y a eu plusieurs approches qui méritent d'être réévaluées, d'abord en ce qui concerne les rapports entretenus entre la Commune et

les associations et, plus que le problème d'une politique de la jeunesse absente ou présente par le passé, c'est davantage le problème de confiance qu'il y avait de la part de la Commune à l'égard des associations qui ne dépendaient pas d'elle qui se pose aujourd'hui.

J'avais moi-même, à l'époque, interpellé le Collège précédent sur la situation de « Repères ». La réponse du Bourgmestre, Monsieur Moureaux, avait été de dire qu'on ne subsidiait pas les associations qui ne dépendaient pas de la Commune...

M. Ikazban :

Allons bon !...

Mme l'Echevine Turine :

J'ai ici le texte reprenant ce qui a été dit au cours de cette séance !... Je viens de le relire pour me le remémorer...

Bref, c'est là quelque chose qui ne va pas et comme l'a dit Madame Tamditi, il est important d'avoir une offre diversifiée parce que les approches doivent être distinctes, les jeunes ayant tous des personnalités différentes et devant faire face à des problématiques différentes.

Vous avez également visé un animateur qui a été engagé dans le cadre des contrats de quartier et je trouve que vous réduisez fortement son action en le qualifiant, en quelque sorte, de « professeur de tam-tam »... Cet animateur est quelqu'un qui a travaillé pendant très longtemps dans les favelas et qui, à travers une approche artistique, à travers un travail qu'il effectue avec les plus jeunes, arrive également à toucher les grands frères et réussit même à emmener des jeunes en dehors du quartier. Vous pouvez ne pas être d'accord, mais il me paraît important de donner ma vision de ce que fait cet homme, parce que c'est incontestablement quelque chose de très intéressant.

Par contre, même si ce qu'il fait est intéressant, il n'y a pas à mettre en concurrence les différentes approches. Celles-ci doivent demeurer complémentaires. Ce n'est pas parce que cet homme fait quelque chose d'attrayant que les autres activités de « Repères » n'ont pas leur place. « Repères » a évidemment toute sa place dans le quartier. Je ne cache pas que j'ai été un peu soufflée en recevant le texte de l'interpellation et en lisant la phrase disant que l'on se heurtait à une fin de non-recevoir par rapport à la demande de subsides introduite par l'ASBL. J'ai cru tomber de ma chaise en découvrant cela car non seulement, comme beaucoup l'ont dit, qui ne connaît pas Karim à Molenbeek-Saint-Jean si on est un peu attentif à la vie associative ? C'est évidemment quelqu'un qu'on connaît particulièrement bien, tout comme d'ailleurs l'ASBL « Repères ».

Moi-même, j'ai d'ailleurs assisté à plusieurs activités organisées par l'association et avec ma casquette d'Echevine -vous voyez que j'y reviens- j'ai eu l'occasion de rencontrer à maintes reprises des représentants de l'association, non seulement en me rendant dans leurs bureaux mais également en les accueillant en mon Cabinet pour discuter avec eux de la situation. Je les ai rencontrés en premier lieu pour qu'ils me présentent leurs nouveaux projets puisqu'après une période de break, ils ont modifié leur approche et certains de leurs programmes. Il y a eu ensuite une rencontre avec la Chef de Cabinet de la Bourgmestre et le nouveau Président de l'Association « Repères », rencontre au cours de laquelle on a réexpliqué tous les moyens existants au sein de la Commune pour soutenir l'ASBL. Il s'agit notamment de moyens financiers parce que la Commune subsidie bel et bien des associations, contrairement à ce que disait jadis l'ancien Bourgmestre, Monsieur Philippe Moureaux.

La Commune dispose donc de moyens financiers pour soutenir des associations mais également de moyens logistiques tels que la mise à disposition de locaux, la mise en réseau d'associations, etc. Enfin, la Commune sert également de soutien de référence aux associations -notamment via des envois de courriers- pour les aider à trouver des subsides à d'autres niveaux de pouvoir.

Les mois ont passé et on n'a pas reçu de demande formelle de subsides. Sachant toutefois que l'association est en grande difficulté par les contacts que nous maintenons malgré tout avec elle de façon plus informelle, on a revu les responsables de « Repères » à la mi-juillet -ou vers la fin du mois de juillet, je ne me souviens plus de la date exacte- pour refaire avec eux le point sur les différents moyens de soutien que la Commune pouvait leur apporter. Sachant qu'il y avait une difficulté financière importante à ce moment-là, on leur a même proposé de mettre un local à leur disposition, le temps pour eux de se refaire une santé financière. C'est donc quelque chose que l'on pouvait mettre en place. Mais là, ils nous ont expliqué -et je comprends tout à fait leur approche- que leur local actuel était en partie leur identité et qu'ils tenaient à continuer à travailler au sein de celui-ci. Les responsables de l'ASBL ne sont donc pas demandeurs de ce côté-là. Ils ne souhaitent pas avoir un autre local mis à leur disposition par la Commune et c'est un point de vue tout à fait respectable, au vu du projet qu'ils portent.

On a dès lors repassé une nouvelle fois en revue les différents moyens de subsides possibles. Au niveau du service communal de la Jeunesse, il y a deux opportunités : il existe des subsides aux projets et il y a des subsides fonctionnels qui peuvent être attribués annuellement. Je le leur ai dit, il ne nous manque plus que la demande officielle. En effet, pour que l'on ne tombe pas dans l'arbitraire, pour que l'on préserve une transparence dans l'attribution d'un subside, il nous faut un dossier. Personnellement, je ne peux pas, simplement par une rencontre dans mon bureau, décider d'attribuer ce subside. Je l'ai donc bien expliqué aux responsables : tant qu'ils ne me transmettent pas un dossier administratif, sans cette démarche formelle, je ne leur répondre qu'une chose, c'est que la Commune est évidemment prête à les soutenir... Mais je répète qu'il nous faut ce dossier administratif. Sachant qu'ils avaient éventuellement quelques difficultés à remplir ce dossier, on leur a même dit qu'on était à leur disposition pour les aider à remplir celui-ci.

Cela me fait d'ailleurs penser qu'il y a d'autres associations pour lesquelles le fait de remplir des dossiers administratifs pour trouver des subsides, tant au niveau communal qu'à d'autres niveaux de pouvoir, est parfois difficile. C'est surtout le cas pour des associations émergentes. Or, vous savez que depuis le mois de janvier, nous avons lancé les *Etats Généraux de la Jeunesse* au sein desquels nous consultons les associations et dans ce cadre-là, plusieurs associations sont venues en nous faisant part des difficultés qu'elles rencontraient pour remplir ces demandes de subsides. Dans les pistes que nous proposerons à la fin de ces Etats Généraux, une d'entre elles sera de se demander comment la Commune, à côté des moyens financiers ou des moyens logistiques, peut apporter un soutien, une aide administrative, pour les associations émergentes qui ne bénéficient pas encore de subsides de la part des autorités supérieures, à savoir la Région ou la Communauté Française.

M. Le Président :

Je peux vous demander de raccourcir un peu, Madame l'Echevine ?

Mme l'Echevine Turine :

Bien, d'accord... Je voudrais toutefois encore répondre à deux points.

Il s'agit en premier lieu de la question de Monsieur Van Damme concernant la Maison des Jeunes prévue dans le cadre du contrat de quartier.

Il y avait plusieurs acteurs pressentis pour élaborer ce projet, mais il est apparu qu'il y avait des différences de visions sur ce que devait être ce lieu, dont le fonctionnement est prévu boulevard Léopold II. Il a donc été décidé de remettre les différents acteurs autour de la table, non pas pour remettre en cause le projet qui devrait de toute manière aboutir, mais pour tenter de rétablir une certaine cohérence dans les visées de chacun. Ce travail commencera ce prochain vendredi.

Au niveau de l'agenda, cela regarde plutôt les responsables du service des Projets subsidiés. Si vous le souhaitez, je peux me renseigner auprès d'eux et vous transmettre leur réponse à ce sujet. Mais comme cette question ne faisait pas partie de l'interpellation, je ne possède pas ces informations pour l'instant.

Voilà. Je pense avoir répondu à toutes les questions.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Madame Turine.

Madame Raiss, souhaitez-vous apporter un commentaire ?

Mme Raiss, Représentante des habitants :

Oui, tout à fait.

Premièrement, je voudrais apporter des précisions à quelques-uns des points.

On ne parle pas d'une personne en tant que telle -Karim Amezian-, on parle d'une ASBL. On parle de l'Association « Repères » qui est une équipe. Une équipe formée de jeunes du quartier, de mamans, de papas... On ne parle donc pas d'une personne. Il faut dépersonnaliser l'ASBL. Il faut arrêter de parler d'un seul acteur, Karim Amezian. « Repères » est une équipe qui est à l'agonie. Les moments d'absence de cette équipe étaient plutôt des moments d'agonie. Vous pouvez peut-être qualifier cela d'*absences* au niveau administratif, mais quand on est endetté et que des factures continuent de vous tomber sur la tête, excusez-moi, je me permets de justifier ce genre d'absences-là.

Deuxièmement, on nous parle de locaux, mais il faudrait d'abord nous écouter et savoir qu'on n'a pas besoin de locaux ! Un local, nous en avons un. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une reconnaissance, ce sont des moyens financiers pour être égaux vis-à-vis des autres associations du quartier Maritime. Dire que le quartier Maritime dispose d'ASBL et de structures compétentes, c'est faux ! Venez sur le terrain, venez voir... Est-ce qu'il y a des audits sur le quartier Maritime ? Non ! On engage des sociologues pour faire des études et j'ai été particulièrement interpellée à la lecture d'une analyse sociologique très révélatrice qui a été réalisée dans le cadre du Contrat de quartier « *Autour de Léopold II* »... Et quand je vois ce qu'on en fait, permettez-moi de douter de la compétence du pouvoir en place dans la Commune... C'est tout simplement aberrant !

Troisièmement, je voudrais aussi demander que le Collège s'engage aujourd'hui officiellement, en cette belle soirée du 24 septembre 2013, de soutenir financièrement l'ASBL « Repères » et de soulager les maux dont elle souffre. Je veux un engagement concret, je ne veux plus de répétitions de phrases sans engagement.

Je veux aussi dire que des dossiers ont bel et bien été introduits. Malheureusement, l'équipe qui était en place ne détenait ni les codes, ni les normes nécessaires à l'introduction de tels dossiers. Elle ne savait même pas comment une instance publique fonctionne au niveau de l'octroi de subsides. C'est donc bien beau de dire aujourd'hui que vous allez créer une instance qui va aider les associations dans ce genre de démarches. S'il aura fallu arriver à notre agonie pour que vous preniez cette décision, nous en sommes fiers aujourd'hui ! Mourir en tant que martyrs, pourquoi pas ?

Je voudrais surtout recevoir aujourd'hui une réponse concrète pour qu'on puisse avancer dans l'honneur. Il faut aussi souligner que Karim Amezian dont on a tant parlé, a dû donner de sa personne, a dû se sacrifier. Ce sont ses fonds propres qu'il a investi dans cette ASBL qui lui coûte, chaque mois, 1.100 euros de sa poche ! Mesdames et Messieurs, il a dû faire appel aux gens du quartier pour survivre ! Est-ce que quelqu'un dans cette salle l'a déjà fait ?

M. Le Président :

Merci, Madame Raiss.

Je redonne la parole à Madame Turine pour répondre à vos remarques et à vos demandes.

Mme l'Echevine Turine :

Excusez-moi, Madame, je trouve que vous sortez un petit peu de votre rôle, mais soit...

Je l'ai dit et redit, l'ASBL « Repères » a évidemment toute sa place dans le quartier Maritime et nous avons...

Mme Raiss, Représentante des habitants :

Ce n'est pas...

Mme l'Echevine Turine :

Ecoutez la réponse, s'il vous plaît, Mademoiselle Raiss ! Parce que si vous voulez juste vous entendre parler...

Mme Raiss, Représentante des habitants :

Eh bien, je vous écoute !

Mme l'Echevine Turine :

Je disais donc que l'ASBL « Repères » a toute sa place dans le quartier Maritime. Je l'ai dit, je le redis et je pense que les membres de l'équipe dont vous parlez -parce qu'il y a en effet toute une équipe- le savent parce que je les ai rencontrés à plusieurs reprises, je me suis rendue à plusieurs de leurs activités où je ne vous ai d'ailleurs pas vue...

Mme Raiss, Représentante des habitants :

Elle s'est agrandie...

M. Le Président :

S'il vous plaît, Madame !

Mme l'Echevine Turine :

Eh bien, tant mieux ! Mais je voulais dire que la Commune reconnaît la nécessité et l'utilité d'une ASBL comme « Repères » dans le quartier Maritime. J'ai explicité les différents moyens de soutien que pouvait apporter la Commune à une ASBL... mais à partir du moment où -j'en suis désolée- elle sera en possession d'un dossier administratif ! C'est indispensable. Si on ne veut pas se diriger vers des politiques arbitraires, des politiques de clientélisme et que l'on tient à rester dans une politique de transparence, un service communal ne peut pas attribuer un soutien financier ou logistique tant qu'il n'est pas en possession de ce dossier administratif.

Quant aux codes dont vous avez parlé, je vous ai dit à plusieurs reprises qu'on pouvait vous aider à remplir ce dossier... Donc, ne faites pas comme si tout cela n'avait pas été proposé.

M. Le Président :

Voilà.

Merci, Madame Turine.

Merci, Madame Raiss pour votre interpellation.

L'incident est clos.

Applaudissements - Applaus

M. Le Président :

S'il vous plaît ! On ne manifeste pas dans la salle...

Merci.

Avant de passer à la suite, je voudrais vous donner une petite information. Au nom du Secrétariat communal, j'ai le plaisir de vous annoncer que la totalité des comptes-rendus des conseils communaux qui se sont tenus depuis le début de l'année, en ce compris celui du mois d'août, sont aujourd'hui transcrits. Ils seront publiés incessamment sous peu sur le site et vous seront également transmis par e-mail. Ils se trouvent également sur le BO.

M. Le Secrétaire communal :

Ils sont à la relecture...

M. Le Président :

Ils sont en effet pour l'instant à la relecture et je tiens à remercier les membres du Secrétariat communal pour le travail qu'ils ont effectué. On a eu de très longues réunions du Conseil. Il a fallu également traduire. Je tiens aussi à vous remercier vous, Conseillers communaux, pour votre patience dans l'attente de la publication de ces comptes-rendus intégraux.

M. Ikazban :

On vous remercie également, vous, pour votre travail...

M. Le Président :

C'est gentil ! Merci, Monsieur Ikazban.

2. Interpellation introduite par Monsieur Jamal Ikazban relative au Festival "Bruxellons".

Interpellatie ingediend door Mijnheer Jamal Ikazban betreffende het Festival "Bruxellons".

M. le Président :

La parole est à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je souhaite transformer cette interpellation en question écrite.

Mme la Bourgmestre :

Oh non !... Je me faisais un plaisir d'y répondre.

M. Ikazban :

Non, cela fait deux fois qu'elle a été reportée. Je transforme donc cette interpellation en question écrite. Je pense que, vu l'humeur de la Bourgmestre, il vaut mieux...

M. le Président :

Non, Monsieur Ikazban, non...

M. Ikazban :

Moi, je demande à transformer mon interpellation en question écrite. Je ne vois pas ce qui peut m'interdire de faire cela !

M. le Président :

Ce n'est pas une interdiction, mais Madame la Bourgmestre était prête à vous répondre...

M. Ikazban :

Eh bien, elle peut m'envoyer sa réponse par écrit. Il n'y a aucun problème ! Je lui rembourserai même le timbre, s'il elle le souhaite.

Voilà. Je vous remercie.

M. le Président :

Eh bien, nous vous remercions de tenir compte de l'heure tardive de ce Conseil !

M. Ikazban :

Merci, Monsieur le Président ! Vous, au moins, vous remarquez le geste que je fais...

3. Interpellation déposée par Monsieur Jef Van Damme concernant la propreté rue Vandenpeereboom. Interpellatie ingediend door Mijnheer Jef Van Damme betreffende de netheid in de Vandenperenboomstraat.

M. le Président :

Het woord is aan de Heer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Mijn interpellatie gaat over de Vandepereboomstraat. Dat is de straat die wij allemaal kennen als de straat die langs de site van het Weststation zit... "*La poubelle de Molenbeek*", quoi !

Het is al zeven jaar lang dat wij liberale Schepenen van Netheid hebben en eigenlijk is het al zeven jaar lang dat er daar niet veel verandert. Zeven jaar geleden, hadden wij daar al dezelfde problemen en het is alleen maar verergerd. De sluikestorten worden nu wel eens opgekuist maar eigenlijk, krijgen wij het gevoel dat in die straat het dweilen met de kraan open is. Er staan daar weinig vuilnisbakken, er zijn weinig sociale controle, er zijn weinig camera's, er zijn veel verlaten hoekjes en kantjes en vooral er wordt niet alleen gesluikstort maar er wordt eigenlijk ook gedumpt op de site van het Weststation zelf, waar de Gemeente natuurlijk geen bevoegdheid heeft om te kuisen.

Il y a déjà eu plusieurs promesses qui ont été faites et plusieurs initiatives qui ont été prises mais finalement, la situation reste telle qu'elle est. En fait, on nettoie pour de bon une fois toutes les X semaines mais quelques semaines après, on est à nouveau à la case départ, on retrouve la situation initiale, c'est-à-dire catastrophique, telle qu'elle est le plus souvent au quotidien.

Dès lors, je poserai des questions concrètes :

1. La majorité a promis l'installation rapide d'un parc à container dans ce quartier. Où en est-on à ce niveau-là ? Quand est-ce que ce parc à containers sera-t-il mis en place parce que l'endroit est idéal mais il faut réaliser ce projet au plus vite.
2. Pourquoi ne pas d'ores et déjà placer davantage de poubelles sur place ? En effet, il y en a très peu. J'ai eu l'occasion de consulter la carte de la rue Vandenpeereboom. Il y en a qui sont installées du côté du CPAS et du côté de la Gare de l'Ouest mais il y en a très peu entre les deux.
3. Tout le long de la rue est bordée par le site de la SNCB. Sur ce site, les gens jettent également pas mal de déchets. Evidemment, le site appartient à la SNCB mais cela donne un sentiment d'abandon complet et cela incite des gens à y jeter des poubelles et des déchets... Ce phénomène se répercute forcément de l'autre côté de la rue également. C'est pourquoi je propose d'enjoindre la SNCB de nettoyer

également ce terrain qui lui appartient. Je vous demande quelles démarches ont été effectuées par la Commune à ce niveau-là.

4. Enfin, quid des caméras ? Y a-t-il des projets de mise en place de caméras de surveillance à ces endroits-là pour capter les images des malveillants qui déposent des déchets clandestins ?

Voilà, beste Schepen. Ik ben heel erg nieuwsgierig om uw antwoord te horen en ik hoop dat het concreet zal zijn.

M. le Président :

Dank u, Mijnheer Van Damme.

La parole est à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Dans cette rue, malheureusement connue pour sa malpropreté persistante, il y a eu des initiatives qui ont été prises, notamment par les citoyens qui habitent le quartier. Ils se plaignent non seulement de la malpropreté mais aussi d'un manque de sécurité routière qui règne dans la rue. On peut donc, Monsieur Van Damme, en profiter pour parler aussi de cet aspect-là.

Pour le reste et concrètement, suite à l'interpellation citoyenne qui a eu lieu en mars à ce sujet, une série d'engagements avait été prise par la majorité. Pour ce qui concerne la déchetterie, on avait parlé de 2014. Où en est-on actuellement dans ce domaine, même si j'ai cru comprendre que les habitants n'étaient pas fort favorables à un tel projet ? Ceci étant, est-ce l'ensemble des habitants ou pas ? Avez-vous sondé la population au sujet de cette initiative ?

Quant aux caméras, je sais aussi qu'il avait été question de les réorienter en direction des bas-côtés de la voirie mais cela posait problème à l'époque.

Ensuite, en ce qui concerne votre envie de répondre de manière très concrète mais en donnant une réponse de fond, je sais très bien que quand on veut prendre des mesures, il faut du temps. Ceci dit, on peut prendre aussi des mesures à très court terme. Ici, les habitants n'en peuvent plus. Cela fait des années qu'on parle de ce problème. N'est-il dès lors pas possible, avant d'envisager les grands projets, de mettre en place une série de mesures, notamment au niveau de l'éclairage public et des passages pour piétons, bref de tout ce qui touche à la sécurité routière ?

Voilà mes questions.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci, Monsieur Vossaert.

La parole est à Monsieur Mahy.

M. L'Echevin Mahy :

Je vois que l'intérêt ne baisse pas pour cette rue et je le comprends bien...

Comme d'habitude, je serai concret. Vous m'avez donc demandé où on en était au niveau de ce projet de déchetterie. Il faut savoir que depuis janvier, j'ai des contacts réguliers avec l'ABP -le Cabinet Madrane- et B-holding. En tout cas, j'ai entretenu des contacts réguliers jusqu'en juin. Nous nous sommes même rendus sur place et avons effectué une visite du lieu et tous les acteurs qui étaient là -l'ABP, le Cabinet Madrane et B-holding- nous ont tous dit le bien qu'ils pensaient de ce lieu pour accueillir une déchetterie.

Entretemps, il s'est passé un événement en juin, à savoir que b-holding nous a signifié que l'occupation à titre précaire de minimum 9 ans ne pouvait plus se faire et que cette occupation précaire ne pouvait plus être que de 1 an. Pourquoi ? Parce qu'un acteur, la Région, a des velléités -des velléités tout à fait normales que je ne conteste pas- sur des terrains de cette zone. Donc, elle ne pouvait pas s'engager pour 9 ans mais pour maximum 1 an. L'ABP, quant à elle, ne souhaite investir dans l'aménagement d'un parc à conteneur pour 1 an. On le comprend bien aussi.

Depuis juin, j'ai perdu contact et on a écrit au Gouvernement bruxellois le 15 juillet pour savoir où en était ce dossier parce qu'il nous tient véritablement à cœur et que l'on continue à penser que c'est le meilleur lieu pouvant accueillir une déchetterie. Depuis, je n'ai pas reçu de réponse à ce courrier mais j'essaie de percevoir, un intérêt pour ce site dans les déclarations du gouvernement

Voilà où en est ce dossier. Le Collège compte réécrire au Cabinet Vervoort et au Cabinet Madrane pour s'enquérir des nouvelles à ce sujet.

Vous avez évoqué également le fait qu'il n'y avait pas beaucoup de poubelles publiques le long de la rue Vandenpeereboom. Nous avons effectué un comptage et il en existe douze. Je pourrai vous en donner les emplacements exacts, ce n'est pas un souci.

M. Van Damme :

Elles sont regroupées. Mais elles ne se trouvent pas tout au long de la rue.

M. L'Echevin Mahy :

Il y en a au croisement avec la chaussée de Gand, il y en a au niveau du bâtiment du CPAS, il y en a au niveau du croisement Groeninghe-Indépendance, au croisement Van Malder-Decock, au Beekkant, à Bonnehill et chaussée de Ninove. Cela dit, je répète que je pourrai vous donner leurs emplacements exacts. Nous avons à ce propos dressé une carte exhaustive de toutes les corbeilles publiques et de leurs types qui se trouvent sur la Commune. Le problème est évidemment que ces corbeilles publiques sont inondées de déchets et je ne cache pas que c'est une situation difficile.

Venons-en à la raison expliquant que cette rue est toujours polluée. Nous la nettoyons toutes les semaines en général et tous les quinze jours en période de vacances quand nous travaillons avec des effectifs un peu réduits. Nous essayons donc tant bien que mal de débayer régulièrement cette artère. Nous disposons sur la rue Vandenpeereboom d'une caméra dite mobile mais qui en fait ne l'est pas et c'est une caméra qui, reconnaissons-le, ne permet pas grand-chose. On a eu un résultat probant mais c'est tout. Les vraies caméras mobiles viendront dans le cadre d'un « plan-caméras » sur lequel le Collège avance bien. Je ne peux m'étendre sur ce sujet pour l'instant mais il est clair que les politiques d'éclairage et de caméras iront de pair.

Le site propre de la Gare de l'Ouest est également submergé d'immondices en permanence. Vous me posez la question de savoir pourquoi B-holding ne fait rien. Je crois

qu'il ne fait rien parce que le phénomène revient sans cesse et que cela leur coute. Je n'ai pas posé la question aux responsables mais je m'en doute.

Pour ce qui concerne à présent la question de Monsieur Vossaert concernant la déchetterie, je crois qu'à l'époque, les personnes avaient parlé de « décharge publique », confondant « déchetterie » et « décharge publique ». Je comprends bien, qu'une décharge publique n'a rien à faire là et qu'il ne faut évidemment pas en mettre une à cet endroit. Il faut donc que les gens sachent qu'une déchetterie n'est qu'une plate-forme d'accueil et de redistribution des déchets vers la grande déchetterie régionale. Je pense donc qu'il s'agit d'un malentendu.

Voilà. Je crois que j'ai fait le tour de vos questions... Si j'ai oublié quelque chose, n'hésitez pas à me reprendre.

M. Le Président :

Merci, Monsieur l'Echevin.

La parole est à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u wel voor het antwoord, Mijnheer de Schepen.

Het was een volledig antwoord maar het was niet echt optimistisch.

En effet, ce que vous avez dit n'était pas très réjouissant et était même inquiétant dans la mesure où le plus grand projet qui, structurellement, pourrait résoudre quelque chose -à savoir l'installation du parc à conteneurs ou celle de la déchetterie- risque, si je vous comprends bien, de tomber à l'eau. Pour moi, c'est une nouveauté mais c'est surtout une mauvaise nouvelle. Si j'ai bien compris, c'est la Région qui empêche...la Région d'agir. Paradoxalement, la Région dit en effet qu'elle va faire quelque chose de structurel sur ce site mais l'ABP n'agit pas. C'est un peu bizarre. La Région s'interdit à elle-même de faire quelque chose !

M. L'Echevin Mahy :

C'est un résumé fort... résumé mais disons que chaque Ministre a ses projets. Je comprends parfaitement le projet de revitalisation de la Gare de l'Ouest mais le but de celui-ci n'est pas du tout incompatible avec la mise en place d'une déchetterie à cet endroit. Notre souhait commun est donc que les deux les deux options, les deux logiques se rencontrent.

La Région acquerrait donc les terrains en prévoyant une place pour cette déchetterie. C'est ce qu'on voudrait proposer et c'est ce qu'on a d'ailleurs proposé dans une lettre que nous avons adressé au gouvernement. On a fait état dans celle-ci de notre souhait de trouver des pistes à ce *blocage* que j'espère petit. Mais voilà... Nous ne sommes pas toujours maîtres d'œuvre dans ce genre de circonstances. Nous ne possédons en effet pas le terrain.

M. Van Damme :

Mais pour être tout à fait clair, l'ABP ne peut pas agir parce la Région a des projets. Cela dit, l'ABP dépend du Ministre de la Propreté mais quel est l'autre Ministre qui a des projets sur ce site ?

M. L'Echevin Mahy :

C'est le Ministre-Président qui possède les ressources pour faire des achats sur la Gare de l'Ouest. Donc, le Secrétaire d'Etat Rachid Madrane est, je suppose, en attente d'une réponse qui doit lui être donnée à ce niveau-là.

Cela dit, je répète que n'ai pas encore reçu d'explications formelles. C'est toutefois quelque chose qui existe et les 5 ou 6 millions venant des budgets de l'IRIS qui sont prévus pour ce site sont là mais n'ont apparemment pas encore été activés. On attend que tout le monde sorte du bois et il est vrai que c'est urgent.

M. Van Damme :

D'accord. Merci pour cette réponse.

J'ai une dernière suggestion : concernant les déchets qui sont déposés sur le site de la SNCB et vu le fait que ses responsables disent que ce qu'ils font ne sert à rien car les déchets reviennent de toute manière, je proposerais de les mettre en demeure de nettoyer leur site. Ils doivent le faire si cela a des répercussions sur l'hygiène de l'espace public -il faut quand même rappeler qu'il y a plein de rats et de gros rats. Cela a donc un impact direct sur l'hygiène de la Commune. Dans ce cas, la Commune a la possibilité de mettre la SNCB en demeure de mettre un terme à cette situation. Mettez donc la SNCB ou la B-Holding formellement en demeure de nettoyer leur site !

M. L'Echevin Mahy :

C'est ce qu'on fait. Parfois, on reçoit une oreille attentive, parfois pas. C'est comme cela... En tout cas, je pourrai revenir sur l'aspect contrôle de l'espace public un peu plus tard, lors de la prochaine interpellation.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Mahy.

Cela dit, Monsieur Van Damme, on aurait pu proposer à Madame Gadaleta d'ouvrir la chasse aux rats...

M. L'Echevin Mahy :

Non, c'est moi qui ai cela en charge...

M. Le Président :

C'est toi aussi ?

Rires - Gelach

M. Le Président :

Je suis désolé !...

L'incident est clos.

4. Interpellation déposée par Monsieur Magérus concernant le ramassage des encombrants à domicile.
Interpellatie ingediend door Mijnheer Magérus betreffende de ophaling van het grofvuil aan huis.

M. le Président :

La parole est à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Merci, Monsieur le Président.

Je viens d'apprendre que la campagne de ramassage d'encombrants à domicile était supprimée. Je ne cache pas que je suis tout à fait stupéfait de cette décision. Vous devez savoir en effet que l'organisation de cette opération a suscité, en son temps, un important travail de réflexion. La réalisation de cette campagne s'est faite crescendo, s'est développée au fur et à mesure et visait un double objectif :

- Répondre le mieux possible à un besoin maintes fois exprimé par la population, tout en veillant à ce que le portefeuille des citoyens molenbeekoïsois soit le moins possible sollicité.
- Pour ces raisons, nous sommes graduellement passés, il y a quelques années d'une opération organisée un jour par semaine à un ramassage des encombrants organisé à la demande des habitants, étendu progressivement à l'année entière, vacances exceptées.

De mémoire, je me sais qu'à l'époque, certaines Communes procédaient encore à des ramassages d'encombrants rue par rue et que ces initiatives leur coûtaient approximativement 500.000 euros soit, à l'époque, 20 millions de francs belges.

Quand on a commencé à organiser ces campagnes à Molenbeek-Saint-Jean, c'était non seulement parce que c'était indispensable mais que cela permettait aussi d'exercer un contrôle social sur les déchets que les gens déposaient. Cela nous coûtait 25.000 euros, soit seulement 1 million de francs belges. Cette campagne, comme je le disais, a progressivement été étendue à toute l'année, à l'entière satisfaction de la population. J'ajouterai que pour les gens, cette campagne de ramassage d'encombrants était gratuite...

Mesdames et Messieurs, les déversages sauvages sont actuellement très importants sur le territoire communal. Ce phénomène atteste du fait que l'initiative de ramassage gratuit répondait à un besoin évident de la population.

La presse annonçait il y a peu de temps -au mois d'avril, si je ne me trompe pas- que les déversages sauvages constituent vraiment un fléau, un *cancer dans la ville*, 277 tonnes de déchets sauvages ayant été retrouvés, si je suis bien informé, au cours du seul mois d'avril.

Ce sont les raisons qui m'amènent ce soir à vous poser les questions précises qui suivent :

- Quelles sont les raisons de cette suppression ? Est-ce définitif ? Pourrais-je connaître, par ailleurs, les motivations de cette décision et la portée exacte de celle-ci ?

- Quel est le montant du budget des campagnes de ramassage d'encombrants de ces 5 dernières années ?
- Enfin, considérez-vous que les rues soient suffisamment propres pour vous permettre aujourd'hui de faire une croix sur cette action importante de la Commune, eu égard à l'attente de la population, à la qualité des services fournis par les services de la Propreté publique et aussi à quelque chose qui n'est certainement pas négligeable, à savoir la fonction à la fois préventive et didactique de ces campagnes de ramassages d'encombrants ?

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci, Monsieur Magérus.

La parole est à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Je m'intéresse aussi fortement à la qualité de la propreté de nos rues et j'ai suivi aussi ce qui se passait au niveau de la Région, avec notamment les déclarations de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Propreté publique, Monsieur Rachid Madrane.

Le point qui, justement, est relevé dans cette interpellation et qui a trait au ramassage de porte à porte, avait fait l'objet d'une estimation révélant que cela coûtait 600 euros la tonne. Si vous multipliez ce chiffre par 277 tonnes, cela aboutit à un chiffre colossal.

Or, dans une déchetterie, le même traitement par tonne de déchet va coûter 60 euros, soit dix fois moins...

Monsieur Madrane a expliqué qu'il était en train de travailler sur un grand plan régional destiné à multiplier le nombre de déchetteries par cinq en cinq ans. Aujourd'hui, il existe deux déchetteries régionales, une au nord et une au sud de Bruxelles. En cinq ans, nous pourrions donc disposer de huit déchetteries de plus. Le Secrétaire d'Etat a aussi indiqué qu'il souhaitait que n'importe où à Bruxelles, aucun habitant n'habite à plus de trois kilomètres d'une déchetterie régionale.

Monsieur l'Echevin, ma question est dès lors très simple : est-ce que vous vous inscrivez pleinement dans ce que Monsieur Madrane exprime dans ses déclarations faites à la presse et à la télévision ? Est-ce que vous avez plus de détails concernant ces promesses -parce qu'on en est au stade des promesses, que nous sommes à quelques mois des élections régionales et que des choses peuvent donc changer- ?

Bref, quel est votre ressenti sur la question et quelles sont les informations et/ou les promesses qui vous sont parvenues par rapport à ce grand plan ?

M. le Président :

Merci, Monsieur Lakhloufi.

La parole est à Monsieur Mahy.

M. L'Echevin Mahy :

Monsieur Magérus, je vous remercie pour votre interpellation.

Je crois qu'à l'époque, si mes sources sont bonnes, vous avez été un des initiateurs de cette opération de ramassage des encombrants à domicile. Je comprends dès lors votre intérêt pour ce qui suit.

Je voudrais dire en premier lieu qu'il ne s'agit pas d'une suppression du service. Soyons clairs : c'est une suspension de celui-ci. Cela a toute son importance.

Pourquoi cette suspension ? Il y a plusieurs pièces maîtresses qui doivent être mises en place pour améliorer la propreté à Molenbeek-Saint-Jean. Ceci en fait partie mais j'estime que nous sommes en phase de test pour estimer si cela fonctionne.

Grâce aux chiffres que j'ai reçus du service de la Propreté publique, j'ai remarqué quelque chose qui était extrêmement important à prendre en compte et je me devais d'être très attentif à l'évolution de cette action de ramassage des encombrants à domicile.

Que se passe-t-il depuis 2009 ? On remarque que le tonnage et que le nombre de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants à domicile n'ont fait que baisser. En tonnage d'encombrants enlevés, on est passé de 982 tonnes en 2009, à 680 tonnes aujourd'hui. En termes de nombres d'enlèvements à domicile, on est passé de 3.797 à 2.341 enlèvements entre 2009 et 2012/2013. Donc, on constate une chute de l'attrait de cette action. Je ne peux pas donner d'explication à ce phénomène, mais on remarque cette baisse de succès. Or, moi, je n'ai pas envie d'attendre que l'on arrive à 0% pour réagir... Je me suis donc dit qu'il convenait de changer notre fusil d'épaule et trouver une autre manière de capter l'intérêt du public pour qu'il ne dépose pas ses vieux frigos au coin de la rue. Il me semblait utile de passer à autre chose.

C'est pourquoi, j'ai fait -comme tout le monde, aujourd'hui- du *benchmarking*. J'ai vu ce qui marchait dans les autres Communes et j'ai vu qu'il y avait une action qui donnait de bons résultats, à savoir l'installation de containers dans les quartiers. Comme nous n'avons pas de déchetterie, je propose donc d'apporter les containers dans les quartiers. Cela se passe dans certaines Communes et il s'agit pour un quartier, de permettre aux riverains de se débarrasser de leurs encombrants. La première opération de ce type se passera ce vendredi 27 septembre. C'est l'avenue de Rotterdam qui accueillera les premiers containers. On a prévu une rotation de quinze containers sur la matinée et c'est une première expérience qui va nous permettre d'apprendre. On va apprendre non seulement le 27 septembre, mais également en octobre et en novembre. Nous allons en effet répéter l'opération dans tous les quartiers, d'abord dans le Maritime, ensuite dans le centre et enfin dans le rural.

Le but est donc d'estimer si le placement de containers dans les quartiers peut constituer une réponse à cette chute de l'intérêt que le public manifestait à l'égard des collectes d'encombrants à domicile. Monsieur Lakhroufi l'a bien dit, on passe non pas de 600 euros à 60 euros la tonne parce qu'on ne dispose pas de déchetterie, mais on va se trouver probablement au milieu de cette évaluation, soit 200 à 300 euros la tonne.

Ceci n'est qu'un des morceaux du dispositif-propreté qu'on va mettre en place. Je pense qu'on vous a parlé de ce dispositif, ici-même, lors d'une précédente séance. Sa mise devrait permettre de mener des actions typiquement « propreté publique » mais également de procéder à un contrôle de l'espace public, parce que, non seulement rue Vandenpeereboom mais dans tout Molenbeek-Saint-Jean, on a un gros déficit de contrôle de cet espace public. Je ne vais pas en parler maintenant parce qu'on est en train de

verser les dernières gouttes d'huile dans les rouages de ce plan mais nous serons en tout cas prêts à vous présenter d'ici les semaines qui viennent ce fameux dispositif-propreté.

Je pense qu'il ne faut pas prendre isolément la suspension du service ramassage d'encombrants à domicile, sans prendre en compte une logique dont j'ai déjà parlé ici. Cette logique du remodelage et d'organisation du service parle du contrôle des espaces publics mais également de l'organisation d'opérations-pilotes comme je le propose avec l'apport de containers dans les quartiers.

Je regarde si j'ai répondu à tout et si je n'ai pas d'autres informations à vous donner...

Je vais laisser Monsieur Magérus réagir.

M. le Président :

Merci, Monsieur l'Echevin.

La parole est à Monsieur Magerus.

M. Magérus :

Merci.

Une première chose, j'aimerais bien connaître le prix des campagnes de ramassage à domicile de ces cinq dernières années.

Ensuite, sans vouloir polémiquer, vous parlez de la Région, mais jusqu'en 2004 il y avait au gouvernement un Ministre d'une autre couleur politique. On ne peut pas dire qu'on ait avancé notablement en la matière sur le sol bruxellois.

Monsieur Mahy, vous venez de dire que cette mesure est une suspension. Vous venez de dire aussi que vous avez constaté que la population faisait moins appel à ce service... mais je pense que les raisons en sont simples : il y a toujours une demande de la population. Il suffit de voir l'état des rues, il suffit de voir les coins de rues où, à l'heure actuelle, les gens déversent abondamment des déchets sauvages. Je crois qu'on n'en a jamais vu autant ! Donc, il y a bel et bien toujours un besoin en cette matière.

S'il y a, comme vous dites, une « baisse » du succès de ces opérations -et je répète que je ne veux pas polémiquer-, je pense qu'elle est due à un manque d'information, à un manque de sensibilisation et je vais même aller plus loin, à un manque de pédagogie en la matière. Il y a un travail énorme qui doit être effectué à ce niveau-là et je dirais qu'en matière de propreté publique, qu'en matière de sensibilisation, souvent les enfants sont en avance par rapport aux adultes ! Cela, j'ai pu souvent le constater. Il y a donc un travail énorme à effectuer.

Je peux me tromper dans ce que je vais dire maintenant et à la limite, j'espère pour la Commune que ce sera le cas, mais ce que vous préconisez, c'est-à-dire mettre en place des containers, me semble être une erreur monumentale. On verra ce qui va se passer mais je vais vous dire pourquoi j'ai ce sentiment : quand vous annoncez quelque part aux gens que vous allez placer un container au coin de la rue, ils vont venir mettre leur brol dans ce container tant que le container est là. Quand on l'aura enlevé, ils vont croire qu'on continuera à venir le placer et ils vont continuer à jeter du brol au coin de la rue. On va multiplier, démultiplier les situations de déversages sauvages de déchets et de crasses au niveau de toute la Commune, si on n'accompagne pas ce type d'opération d'un maximum

de pédagogie et d'un maximum de sensibilisation. D'ailleurs, dans le passé, il y a une vingtaine d'années, on avait fait cela et les choses avaient tourné à la catastrophe dans certains quartiers. A certains endroits, des gens venaient même de l'extérieur de Molenbeek-Saint-Jean, avec des camions qu'on ne pouvait pas retenir et qui déversaient allègrement... Or, Mesdames, Messieurs, qui payait cela ? Les Molenbeekoïes, évidemment, puisqu'on ne n'avait pas su retenir ces camions ! Les ramassages à domicile étaient donc tout à l'avantage de notre Commune puisqu'on pouvait contrôler, on savait ce que l'on venait enlever chez les gens.

Quant aux critiques à l'égard de la Région et de l'ABP, je reviens à la suppression - parce que pour l'instant, c'est tout de même une suppression de la campagne de ramassage à domicile-, cela fait des années que je les entends. C'est monnaie courante, quand la rue est sale, ce n'est pas de ma faute, c'est la faute de l'autre et l'autre, c'est qui ? C'est l'Agence Bruxelles-Propreté.

Ecoutez... La crise est là pour tout le monde. Y compris la crise financière. Les difficultés pour payer quelque chose concernent tout le monde. Mais moi je constate -et heureusement, d'ailleurs- que l'Agence Bruxelles-Propreté continue, elle, de procéder aux enlèvements à domicile ! Et je constate aussi, quelles que soient les critiques, que quand une rue est sale, on dit que c'est la faute de l'Agence Bruxelles-Propreté. Or, pourtant, je vois que cette Agence nettoie plusieurs fois par jour les grandes artères. Comme je l'ai dit, elle continue par ailleurs le ramassage des encombrants au domicile des particuliers.

Au niveau communal, je m'aperçois qu'on est loin du compte -en tout cas pour l'instant-, qu'on devrait faire attention avant de porter ce genre de critiques et qu'on ferait mieux, avant cela, de regarder devant sa porte... C'est le moins qu'on puisse dire.

Je pense donc qu'on se doit de continuer de donner à la population une possibilité de se débarrasser de ses déchets. Il s'agissait d'un service qu'on proposait aux gens et ceux-ci étaient vraiment très satisfaits. Croyez bien que je ne fais pas ici de la nostalgie, mais je constate une prolifération de déversages sauvages aux coins des rues et partout dans la Commune. Je reviens sur la pédagogie, je regrette que l'on détricote quelque chose qui fonctionnait quand même très bien. Or, je m'aperçois qu'on axe désormais le tout -mais vraiment le tout- sur le répressif. Je le regrette sincèrement. Je répète que je souhaiterais qu'on refasse de la pédagogie en matière d'environnement et en matière de propreté publique.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci, Monsieur Magérus.

La parole est à Monsieur Mahy.

M. L'Echevin Mahy :

Monsieur Magérus, quand les demandes d'enlèvements d'encombrants chutent et que les dépôts clandestins augmentent inexorablement, c'est qu'il y a un problème. Le fait d'économiser au niveau de ces opérations d'enlèvements d'encombrants me permet de réaffecter des moyens dans la lutte contre les dépôts clandestins.

Nous avons donc à disposition une équipe supplémentaire qui tourne dans la Commune pour enlever ces dépôts clandestins qui minent les rues.

Vous dites aussi que l'on va mettre un container au coin d'une rue et que les gens vont venir déposer leurs déchets n'importe quand. Il y a un peu de mauvaise foi dans vos propos. Ce n'est tout d'abord pas « au coin d'une rue » qu'on va les placer. On va installer ces containers à la place de parking d'autos, de 8 h.00 à 13 h.00. Après cela, tous ces containers seront évacués. Or, vous dites que les gens vont continuer, malgré cela, à venir déverser tout leur brol à la place de ces containers qui ne seront plus là, qui seront partis depuis belle lurette... Vous dites qu'ils prendront l'habitude de venir déposer leurs déchets à ces endroits. Or, je ne suis pas du tout d'accord avec ce constat, loin s'en faut.

Je voudrais dire aussi qu'on a mis le focus ces dernières années sur la prévention, sur l'éducation mais qu'on n'a rien mis sur le contrôle de l'espace public et sur la répression. Chaque fois que je rencontre des gens dans des comités de quartier, des gens qui m'interpellent ou qui m'envoient des e-mails, ils ne me disent qu'une chose : mettez un maximum de moyens sur la répression. On en a marre qu'on ne sanctionne pas tous ces pollueurs parce qu'ils savent ce qu'ils font. Ils mettent un vieux frigo à midi dans la rue, en bas de chez eux et ils le déplacent à minuit au coin de la rue. Oui, ils savent ce qu'ils font... Or, acheter un frigo neuf à 200 euros mais ne pas consacrer 3 euros pour le faire évacuer normalement, je suis désolé, je ne suis pas d'accord ! Je ne suis pas d'accord avec votre constat, je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites qu'on oublie la prévention, qu'on n'en parle jamais et qu'on met tout sur le contrôle répressif. Ce n'est pas du tout cela.

Il y a donc un constat clair : il fallait réagir. C'est tout. Moi, j'estime qu'il s'agit d'une des pièces du puzzle qui va nous permettre de répondre à ce que les gens attendent, c'est-à-dire plus de propreté.

Je vous donne donc rendez-vous dans quelques semaines au moment où nous vous présenterons le reste du « dispositif-propreté ».

Je vous remercie.

M. Le Président :

Monsieur Magérus, souhaitez-vous encore ajouter quelque chose ?

M. Magérus :

Non, je ne souhaite pas polémiquer. J'ai dit ce que je pensais.

Merci.

M. Le Président :

Merci.

L'incident est clos.

5. Interpellation déposée par Monsieur Azaoum concernant l'insalubrité du vestiaire de la salle du Sippelberg. Interpellatie ingediend door de Heer Azaoum betreffende het gebrek aan hygiëne in de kleedkamer van de Sippelbergzaal.

M. le Président :

La parole est à Monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

Merci, Monsieur le Président.

Décidément, le dénominateur commun de plusieurs interpellations aura été ce soir la saleté et l'insalubrité.

J'en viens donc à l'insalubrité des vestiaires de la salle du Sippelberg. De nombreux jeunes et des clubs s'entraînant dans cette salle ont décidé de dénoncer l'état de délabrement avancé du vestiaire. Ils ont d'ailleurs informé le gestionnaire du site qu'ils ne lâcheraient pas les politiques à ce sujet. Le gestionnaire a relayé cette plainte collective. Le journal La Capitale et Télé-Bruxelles ont également fait état de cette plainte. Parmi les constats qui ont pu être faits, on relevait notamment que les jointures des faïences sont totalement pourries, la moisissure et les champignons ont envahi les lieux, de nombreuses fissures lézardent les murs et plusieurs carrelages sont totalement détruits. La présence d'eau stagnante dans les douches est également constatée, on voit aussi qu'il y a une absence d'extincteur dans le lieu réservé à cet effet, l'évacuation des lavabos n'est pas reliée à l'égout, il y a des clous apparents et rouillés en nombre dans les vestiaires, etc.

Compte-tenu du danger auquel est exposé le public qui fréquente régulièrement les lieux, le Collège compte-t-il continuer à utiliser cette salle en l'état ? Si oui, quelles seront les mesures de sécurité qui seront réalisées dans l'urgence ?

On a conscience qu'il s'agit d'un chantier qui est en retard depuis un petit moment. Cela étant, il nous semblerait normal qu'une série de correctifs aient pu être apportés.

Toujours dans les questions que nous nous posons, combien de jeunes fréquentent ce lieu ? Quel est l'âge des enfants les plus jeunes qui s'y entraînent ? Des personnes se sont-elles déjà plaintes officiellement de l'état d'insalubrité du lieu ? N'y a-t-il pas à intervalle régulier un service spécialement habilité à contrôler la salubrité et la sécurité des bâtiments ? Le service communal de l'Hygiène joue-t-il un rôle dans cette question puisqu'il est censé délivrer les attestations de salubrité et assurer les contrôles ? Vers quel service le public doit-il se tourner pour introduire une plainte contre un bâtiment communal dit insalubre ?

Y a-t-il d'autres structures ou bâtiments qui présentent de tels dangers et qui sont ouverts au public ?

Puisque la prestation rendue au public présentait des lacunes majeures, le Collège compte-t-il indemniser celui-ci ou à tout le moins lui proposer une mesure de compensation ?

Je remercie d'avance le Collège pour les éclaircissements et réponses qu'il apportera aux questions légitimes des jeunes Molenbeekoïses.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Azaoum.

La parole est à Monsieur El Khannouss.

M. L'Echevin El Khannouss :

Merci, Monsieur le Président.

La situation des vestiaires du Sippelberg a effectivement défrayé la chronique ces derniers jours et je marque ma solidarité avec les occupants de quelques vestiaires -je dis bien *quelques* vestiaires- qui se trouvent sur l'ensemble du site. En effet, présenter l'ensemble des infrastructures et plus particulièrement les vestiaires, comme étant totalement insalubres, ce n'est pas correct. Il y a effectivement quelques vestiaires qui sont dans un état inacceptable. Je souhaite rappeler néanmoins que cette situation perdure depuis de très nombreuses années et qu'elle n'est pas nouvelle pour les occupants du Sippelberg : les vestiaires de ce complexe ont toujours été en piteux état et c'est pourquoi, évidemment, il y a eu sous la précédente législature une décision de s'inscrire dans le plan d'investissement pluriannuel et de renouveler l'ensemble des infrastructures sportives, plus particulièrement les vestiaires.

Ceci dit, il est clair que la plupart des vestiaires qui se trouvent dans un état de grande insalubrité vont très prochainement faire l'objet d'une rénovation. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait immédiatement ? C'est parce qu'il y a évidemment un phasage des travaux. Il faut savoir que des travaux sont en cours et que nous rencontrons des difficultés avec l'entreprise qui a été désignée dans le cadre de l'appel d'offres. Cette entreprise a aujourd'hui pratiquement un an de retard. Il était prévu que lorsqu'elle terminerait les travaux actuellement en cours, elle s'attaquerait immédiatement aux vestiaires, dont l'état est aujourd'hui dénoncé par certains occupants.

Il faut savoir aussi qu'au niveau du Conseil d'Administration de *Molenbeek-Sport* qui gère les infrastructures, nous avons exigé qu'il y ait une intervention rapide, non pas pour effectuer des travaux lourds parce que tous ces vestiaires vont être rénovés de fond en comble, mais en tout cas pour répondre à l'urgence, c'est-à-dire désinfecter les lieux, mais aussi d'appliquer une petite couche de peinture avec un produit spécial afin de protéger au maximum les occupants.

Quelles étaient nos possibilités par rapport à une situation comme celle-là ? On pouvait effectivement, comme le suggéraient quelques-uns, fermer ces vestiaires. Mais la grande question qui se posait alors était de savoir où nous allions mettre tous ces sportifs... Je réponds ici à une question de Monsieur Azaoum, il y a 27 clubs de football et de mini-football qui évoluent dans l'infrastructure ainsi que 3 clubs d'athlétisme. Vous savez qu'il y a des travaux qui sont en cours au niveau des vestiaires du mini-football pour l'instant. Les utilisateurs de la salle de mini-football occupent les vestiaires du football mais nous avons aussi des vestiaires qui sont neufs et qui sont occupés en partie par des équipes de football mais aussi par les clubs d'athlétisme. Donc, dire que l'ensemble des vestiaires du Sippelberg est en piteux état, c'est tout à fait faux. Il y a quelques vestiaires qui nécessitent un rafraîchissement urgent et cela sera fait dans les prochains jours mais des travaux plus importants sont programmés et cela depuis un certain temps déjà. Je crois qu'il faut donc « laisser le temps au temps » et bien savoir que cette situation perdure depuis de très longues années. Ce n'est donc pas la nouvelle majorité qui a provoqué l'insalubrité de certains vestiaires mais il va de soi qu'elle va faire le nécessaire pour résoudre le problème au plus vite.

Je ne vais pas polémiquer mais il y a ici quelques questions un peu étranges : vous nous demandez si nous avons prévu des compensations... Bien sûr que non ! Le règlement ne le prévoit pas. Les années précédentes, lorsque des personnes venaient se plaindre de l'état d'insalubrité des vestiaires, je ne pense pas qu'on leur proposait un quelconque défraiement. Nous allons évidemment remédier à la situation. C'est d'ailleurs notre devoir et c'est un droit qu'ont les utilisateurs d'avoir des infrastructures qui correspondent aux normes sur le plan de l'hygiène et sur le plan pratique. On doit avoir un vestiaire dans lequel on se sent à l'aise, dans lequel on peut prendre une douche sans risquer de contracter une quelconque infection. C'est pour le moins un droit légitime et c'est à nous, en tant que pouvoir public mettant à disposition ces infrastructures, de

pouvoir garantir un maximum de sécurité aux occupants des lieux. Donc, nous prenons nos responsabilités. Des initiatives sont prises dans ce sens. Des travaux vont être réalisés et les Molenbeekois qui utilisent ces infrastructures pourront bénéficier bientôt de vestiaires flambant neuf.

Merci pour votre attention.

M. Le Président :

Merci, Monsieur El Khannouss.

Je voudrais, si vous le voulez bien, rajouter une petite information que vous ne connaissez pas mais que j'ai apprise aujourd'hui. On a découvert que des siphons d'évacuation d'eau dans les douches avaient été démontés, qu'on avait enfoncé des bouteilles de shampoing vides à l'intérieur des tuyaux et remonté le siphon... Donc, vous comprenez pourquoi certaines douches ne fonctionnent pas et n'ont pas d'évacuation...

M. Azaoum :

Ce n'est pas ce qu'on a dit !...

M. Le Président :

Bien sûr que non, mais ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a effectivement pas mal de travaux qui doivent être effectués au niveau de l'insalubrité mais il y a également beaucoup de dégâts qui sont occasionnés par les personnes qui occupent les lieux... Quand on arrache les patères des vestiaires, quand on donne des coups de pieds dans les portes, quand on fait ce genre de choses, il s'agit d'actes volontaires.

M. Ikazban :

Il y a peut-être des actes de ce genre mais ce n'est pas une raison pour rejeter toute la responsabilité de l'insalubrité sur l'ensemble des occupants... On dirait que c'est de notre faute !

M. Le Président :

Je n'ai pas vu de membres de l'opposition occuper à manipuler des siphons de douches dans les vestiaires du Sippelberg... Je vous en prie, Monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

J'aurais aimé avoir un mot d'explication sur le service communal spécialement habilité pour contrôler les structures communales. Malheureusement, je n'ai pas obtenu de réponse à ce sujet. En tout cas, au nom des jeunes, je remercie profondément l'Echevin des Sports et les membres du Collège pour la réaction qui sera, semble-t-il, apportée à ce souci. J'ai d'ailleurs également une suggestion à vous soumettre. En 2011, suite à des travaux réalisés dans cette même salle, mon collègue avait déjà installé des vestiaires-containers. Ce serait peut-être une solution à reprendre si les travaux de réhabilitation du vestiaire mettaient un certain temps à être réalisés.

M. Ikazban :

Il y a des containers !

M. Azaoum :

Des containers-vestiaires ? ...

M. Le Président :

La parole est à Monsieur El Khannouss.

M. L'Echevin El Khannouss :

Monsieur Azaoum, il faut savoir que des containers ont effectivement été installés pour pouvoir répondre à la demande des clubs. Donc, aujourd'hui, il y a des containers qui sont mis à disposition des équipes...

M. Azaoum :

Au Sippelberg ?

M. L'Echevin El Khannouss :

Au Sippelberg même... Allez y faire un tour, vous verrez qu'il y a des containers qui sont à disposition... Ils se trouvent sur la droite en entrant.

M. Le Président :

Merci, Monsieur El Khannouss.

M. Azaoum :

Et quel est l'organisme qui contrôle ?

M. L'Echevin El Khannouss :

Mais il faut savoir qu'il existe en fait deux possibilités pour contrôler des lieux où se posent des problèmes d'hygiène. Nous avons à la Commune une cellule « Hygiène » qui s'occupe principalement des commerces et nous avons une cellule Logement qui peut être habilitée pour aller voir si des logements présentent des problèmes d'insalubrité...

M. Léonard :

Mais personne ne vit dans les vestiaires...

M. L'Echevin El Khannouss :

Voilà ! Personne ne vit dans les douches et...

M. Azaoum :

Mais qui les contrôle, alors ?

M. L'Echevin El Khannouss :

C'est Molenbeek Sport, évidemment ! Molenbeek Sport contrôle les infrastructures qui dépendent d'elle.

M. Le Président :

Je vous remercie.

L'incident est clos.

6. Interpellation déposée par Monsieur Ikazban relative à l'organisation de l'agenda des Conseils communaux. Interpellatie ingediend door de Heer Ikazban betreffende de organisatie van de agenda van de zittingen van de Gemeenteraad.

M. le Président :

La parole est à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci, Monsieur le Président.

J'ai souhaité maintenir cette interpellation parce que son sujet nous concerne toutes et tous. Modestement, je serai peut-être le porte-parole de plusieurs Conseillers présents ici et cela, au-delà de mon groupe socialiste.

Traditionnellement, les réunions de nos Conseils communaux se tenaient le troisième jeudi du mois à 19 heures 30 au château du Karreveld en la salle « La Grange ».

L'agenda mis en place pour la rentrée a été réalisé sans aucune concertation avec les groupes politiques.

La régularité dont je parlais en début d'intervention était de mise depuis des années. Je l'ai toujours connue et je ne sais pas quand elle a commencé. Elle permettait en tout cas de nous organiser.

Il est vrai que depuis le début de la présente législature, nos séances sont assez longues. Je sais que ce n'est pas évident et on a d'ailleurs évoqué cette question en séance à plusieurs reprises. On l'a évoquée aussi en groupes de travail. Ce que je déplore toutefois, Monsieur le Président, c'est que l'agenda qui a été réalisé propose des jours chaque fois différents : on se réunit une fois un mardi, une fois un mercredi, une fois un jeudi. L'heure de début des séances est une fois de 18 h.00, une fois 18 h.30, une fois 19 h.00. Il y a des réunions qui sont annulées le jour-même.

Bref, il est un peu difficile pour tous de s'organiser sérieusement alors que je pense que la tenue des Conseils est quelque chose d'extrêmement important. De plus, on a déjà changé d'endroit à plusieurs reprises et je pense qu'il faut trouver une solution à ce problème. Je sais que ce n'est pas facile, que ce n'est pas toujours simple. Dès que vous changez la date, se pose le problème de la salle, des horaires et ainsi de suite. Je pense donc, Monsieur le Président, qu'avant de changer quoi que ce soit, il faudrait pouvoir se concerter avec les groupes, avec les chefs de groupes, avec l'ensemble des Conseillers communaux parce que des solutions existent sans doute. Il en va de même pour la longueur de nos Conseils.

Mon groupe en tout cas avait contribué à la réalisation et au vote du nouveau Règlement d'Ordre Intérieur. Cela s'est fait dans de bonnes conditions. Cela s'est déroulé de façon tout à fait conviviale et constructive. Je pense que l'on peut également ensemble trouver une solution à ce problème des horaires.

Autre chose, quand vous nous demandez de réserver deux soirées de suite, cela pose aussi un problème. Je suis désolé mais d'abord, cela nous empêche de prendre quelque chose dans agenda pour le deuxième jour et nous sommes nombreux tout de même à gérer des agendas très chargés et il est embêtant de devoir prévoir un deuxième soir alors qu'on risque de devoir le faire pour rien. Dès lors, vous imaginez les semaines encombrées que l'on risque d'avoir à régenter... Et puis, deux soirs de suite, je suis désolé... Quand on dit : « *prévoir éventuellement une deuxième soirée* », vu la longueur de nos Conseils, cela veut dire qu'il faut prévoir cette deuxième soirée consécutive « *d'office* »... Ce n'est pas prévoir « *éventuellement* ». Moi, aujourd'hui, j'ai quitté la maison en pensant vraiment qu'on allait terminer beaucoup plus tôt ce soir... Or, il est déjà minuit.

Donc, nous, Monsieur le Président, on ne veut pas vous accabler. On ne vous montre pas du doigt. On vous demande simplement un peu plus de concertation avec les groupes, avec les Conseillers. Je pense qu'il y a une tradition qui a été installée depuis des années. Elle est importante pour les Conseillers, elle est importante pour les habitants et pour les journalistes également. Changer trop souvent de jour est, je pense, une mauvaise chose. En plus, cela ne nous permet pas d'organiser notre travail comme il le faudrait. N'oublions pas que nous avons aussi nos responsabilités ici, en tant que Conseillers communaux. Ces responsabilités sont de représenter la population et d'essayer d'analyser et d'étudier le mieux possible les dossiers.

Voilà. Je plaide donc vraiment pour cela. Il me semblait qu'on allait se diriger vers une solution qu'on avait évoquée lors de discussions informelles qu'on a eues avec les chefs de groupes : puisqu'on a déjà le 3^{ème} jeudi du mois qui est pris et que très souvent il y a le lundi de la même semaine où une Sections Réunies est prévue sur tel ou tel sujet, on avait pensé consacrer le lundi qui précède le jeudi du Conseil communal pour des questions plutôt... « techniques » -pour utiliser une expression que vous aimez employer-, ou en tout cas pour évacuer une grosse partie de l'ordre du jour du Conseil communal. On pourrait de la sorte garder le jeudi pour un Conseil communal plus *politique*.

Voilà. Je pense que c'est une solution qui nous évitera de devoir passer deux soirées de suite à traiter les points. On réserve de toute façon quand même le lundi pour les Sections Réunies et vu votre ouverture d'esprit, votre volonté de collaborer, d'être ouverts et transparents, vous êtes de toute manière toujours d'accord d'organiser des Sections Réunies.

Excusez-moi d'avoir été un peu long, je ne le voulais pas. Mais j'appelle et je plaide vraiment pour qu'on travaille ensemble pour trouver une solution.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Ikazban.

Het woord is aan de Heer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Ik wil mij aansluiten bij die interpellatie. Wat betreft de agendering, zowel van de Gemeenteraadszittingen als van de Verenigde Secties.

Een ander voorbeeld is de plotse annulering van de vergadering van de Verenigde Secties van gisteren waarop wij verwachtten geïnformeerd te worden over de wijzigingen van het Mobiliteitsplan. Dus, daar ook, was die dag uit de meeste van ons in onze

agenda's gereserveerd. De meeste onder ons hebben toch ook een agenda. Dus, dat zou beter een beetje beter georganiseerd moeten worden.

Ik dank u.

M. Le Président :

Dank u, Mijnheer Berckmans.

La parole est à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je voudrais, moi-aussi, que l'on se concerte entre chefs de groupes. On avait réussi à conclure un certain nombre d'accord au niveau du Règlement d'Ordre Intérieur.

L'un de ceux-ci portait sur la bonne organisation de la réunion des Conseils et sur la tenue de Sections Réunies pour évoquer toutes les questions techniques. Ceci pourrait évacuer une bonne part des questions pendant les séances publiques.

Je plaide donc pour cette concertation.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci, Monsieur Vossaert.

Het woord is aan de Heer De Block.

M. De Block :

Je m'intéresse aussi à cette question. Cela fait plusieurs fois que j'ai demandé d'éclaircir la manière dont on élabore l'agenda des Sections Réunies. En fait, je pense à une décision du Conseil de programmer en septembre une Sections Réunies sur l'immersion. Aujourd'hui, certaines personnes me disent qu'elle aura lieu peut-être en octobre. D'autres me disent qu'elle se tiendra en décembre...

Je ne sais pas ce qui, à terme, bloque l'organisation de ce genre de réunions. On me dit que c'est la Bourgmestre qui est la responsable de cette organisation et pas le Président...

M. Le Président :

...C'est le Collège.

M. De Block :

C'est le Collège... Mais j'ai soulevé maintes fois la question : je trouve que l'on reçoit très peu de réponses concrètes.

Par ailleurs, je ne comprends pas pourquoi on annule les Sections Réunies si celles-ci sont prévues pour éviter que trop de questions techniques soient posées en Conseil communal. Enormément de questions techniques ont été posées aujourd'hui sur une série de sujets -les PPAS, les écoles,...- et si on doit se contenter des réponses qui

nous ont été données ici, au Conseil communal, on ne peut pas tenir son rôle de Conseiller correctement. Je ne trouve que cela ne va pas. La qualité des réponses données aujourd'hui donne plutôt à pleurer...

Je voudrais donc savoir comment on compte rectifier cela et comment les Conseillers communaux obtiendront enfin des réponses claires à leurs questions.

Je vous remercie.

M. Le Président :

Merci beaucoup.

Monsieur Ikazban, comme je suis le Président de ce Conseil et que la Nouvelle Loi communale prévoit que c'est le Président qui est compétent dans le domaine de l'organisation du Conseil communal, je vais me permettre de répondre aux différents points que vous avez soulevés. Concernant les points relatifs aux Sections Réunies, je passerai la parole aux personnes qui sont compétentes pour répondre aux questions qui ont été posées.

Je vous remercie pour vos questions et je vais me faire un plaisir d'y répondre en espérant naturellement vous apporter les informations que vous attendez.

Le premier volet de votre interpellation et les questions que vous avez posées concernent l'heure de début du Conseil.

Effectivement, nous avons l'habitude de nous réunir à partir de 19 h.30 et en ce début de législature, vu l'agenda, il a été décidé pour certaines de nos réunions, de commencer dès 18 h.30. Ce fut le cas par exemple, lors du Conseil de février où a été présentée la Note de Politique générale ainsi que le budget 2013.

Au vu des séances-marathon que nous connaissons depuis le début du mois de décembre, l'heure de début a effectivement été avancée à 19 h 00 La dernière convocation envoyée stipulait 18 h 30. J'assume l'erreur. Lors de la relecture du texte, j'ai survolé la ligne indiquant l'heure et je n'ai pas vu la coquille. Ne doutez pas que je serai désormais plus attentif à ce que ce genre d'erreur ne se reproduise plus. Le correctif vous a été envoyé grâce à l'intervention de quelques Conseillers -dont vous- qui ont attiré mon attention sur ma négligence assumée. Je vous confirme donc que dorénavant, les séances du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean se tiendront à 19 h 00, sauf circonstances exceptionnelles dont vous serez naturellement informés bien à temps.

Le deuxième volet de votre interpellation concerne le déplacement du Conseil dans des enceintes différentes. Comme vous le savez, le château du Karreveld, dans son ensemble, est victime de son succès mais aussi... de son âge ! Les différentes activités qui s'y déroulent, dont par exemple le Festival *Bruxellons*, dont Madame la Bourgmestre aurait dû vous parler si vous n'aviez demandé de transformer votre interpellation à ce sujet en une note écrite...

Mme la Bourgmestre :

Ma réponse est encore prête, mais ce qui marche ne vous intéresse pas...

Rires - Gelach

M. Le Président :

S'il vous plaît, est-ce que je peux continuer ?

... Je disais donc que les différentes activités qui se déroulent au Karreveld mais aussi les travaux en cours de réfection de la toiture ne nous ont pas permis de tenir le Conseil du mois d'août en ces lieux. Nous avons donc dû nous déplacer vers un autre local situé dans le bâtiment du Centre Communautaire Maritime.

Vous n'étiez pas présent à cette séance et je regrette que vous n'ayez pas eu le plaisir de profiter de cette expérience que les Conseillers, en général, ont trouvée intéressante. Le public nous a suivis, la presse aussi d'ailleurs. Cela se reproduira encore dans les semaines et dans les mois qui viennent, si la disponibilité des salles du château du Karreveld n'est pas garantie pour des raisons de travaux, d'organisation d'élections - vous savez que nous avons une échéance électorale importante au mois de mai de l'année prochaine- ou de manifestations culturelles organisées dans le cadre de *Molenbeek, Capitale culturelle 2014*.

J'en viens au troisième volet de votre interpellation, à savoir la prolongation de la séance du Conseil un second jour. Plusieurs réunions du Conseil ont, comme cela a été rappelé il y a quelques instants, duré jusque tard dans la nuit, si pas jusqu'au petit matin... Plusieurs Conseillers, Echevins ou membres du public ont fait part de remarques justifiées concernant la pertinence de séances aussi longues après une journée de travail. Huit, neuf, voire plus de dix heures en maintenant la concentration nécessaire n'était pas une durée raisonnable. Il est aussi difficilement justifiable à nos administrés de la qualité du travail rempli dans ces conditions. Voilà pourquoi, suite à ces remarques, j'ai d'initiative, en accord avec Madame la Bourgmestre, déplacé le jour du Conseil au mercredi afin de permettre d'interrompre celui-ci si l'ordre du jour n'est pas épuisé dans un délai raisonnable et de le poursuivre le lendemain, le jeudi.

Pourquoi avancer au mercredi ? Simplement, pour éviter que le Conseil doive être poursuivi un vendredi soir et donc, impacter plus fortement les activités privées de chacun, sachant que ce soir-là est souvent dédié à des moments plus festifs. Vous me répondrez... « *mais aujourd'hui, alors ? Nous sommes mardi et non mercredi. Vous n'avez pas de logique !* » Vous auriez raison...

M. Ikazban :

Elle est bien tombée, hein !

Rires- Gelach

M. Le Président :

Elle est bien tombée, en effet. Ou plutôt, elle *serait* bien tombée si les cérémonies de la Fête de la Communauté Française ne commençaient pas ce jeudi soir. En tant que Député régional, vous avez d'ailleurs reçu une invitation à participer à la réception de ce jeudi 26 septembre 2013 ouvrant les Fêtes de la Communauté Française au Parlement régional.

Anticipant la remarque que vous auriez émise au Conseil s'il s'était tenu ce jour-là, si une prolongation avait été décidée du mercredi au jeudi, la proposition a été faite de placer la réunion du Conseil communal ce mardi, avec la réserve au mercredi, afin de vous permettre d'assister à cette séance inaugurale au Parlement...

Mais ne croyez-pas, Monsieur le Député, que cette décision vous était exclusivement destinée... D'autres personnes présentes dans cette salle sont invitées et bénéficient aussi de ce changement exceptionnel de jour du Conseil.

Si d'autres circonstances exceptionnelles devaient nécessiter un changement de ce type -par exemple, travaux, jours fériés,...-, je tiendrai les membres du Conseil au courant.

Le quatrième volet de votre interpellation est relatif à la concertation. L'Article 85 de la Nouvelle Loi communale donne au Président du Conseil la compétence de la convocation du Conseil communal et de l'organisation de celui-ci, dans le respect de la loi s'entend.

La proposition d'une concertation concernant les compétences du Président défini par le costume qui est repris dans la Nouvelle Loi communale, consisterait à me... déshabiller de mes prérogatives peu nombreuses. J'entends bien préserver les quelques responsabilités de ma fonction, mais toute idée est la bienvenue. Les Conseillers peuvent évidemment me faire part de leurs remarques et je les étudierai attentivement avant de prendre une décision ou avant d'avancer une proposition, selon les cas.

Je cède à présent la parole à Monsieur Jan Gypers concernant la Sections Réunies puisque des questions qui devaient être posées par rapport à la mobilité ont été annulées.

M. L'Echevin Gypers :

N'est-ce pas hors-sujet ?

M. Le Président :

Ah d'accord, si vous le pensez... Je ne sais pas si Monsieur Ikazban veut encore répondre. Il y avait également Monsieur Berckmans qui était intervenu....

Avant cela, Madame la Bourgmestre souhaite apporter quelques précisions également.

Mme la Bourgmestre :

Evoquer des questions techniques en sections Réunies est évidemment tout à fait intéressant. La difficulté serait de faire se déplacer tous les membres du personnel communal qui seraient concernés par des points que nous devrions examiner en séance plénière, ce qui serait relativement compliqué.

L'ordre du jour tel qu'il était prévu ce lundi était relativement conséquent parce que le Plan de Mobilité est quand même un dossier important qui doit être présenté au Conseil communal. Il nous a donc semblé que l'ordre du jour était suffisant avec une information sur le BO.

Pour le reste, moi je dirai aux Conseillers communaux que tous les membres du personnel communal sont à leur disposition pour leur donner des explications d'ordre technique sur les plans, sur les clauses, sur les conditions et ce seront certainement des informations qui seront plus pertinentes que dans le cadre d'une Sections Réunies. Il vous suffit de passer par le Secrétariat communal et de demander à rencontrer les membres du personnel qui sont en lien avec le dossier que vous souhaitez examiner. Donc le personnel communal est à votre disposition, pour autant que vous lui laissiez le temps nécessaire.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

La parole est à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci, Monsieur le Président, pour votre réponse.

Je voudrais d'abord vous rassurer Monsieur le Président. Je n'ai vraiment pas l'intention de vous déshabiller. Je vous rassure ! Mais...

M. le Président :

Attention à ce que vous dites...

M. Ikazban :

Je n'ai pas terminé ma phrase mais bon.

Néanmoins, j'ai entendu votre réponse mais ne vous réfugiez pas derrière votre costume et derrière la Loi Communale pour ne pas accepter une concertation, une main tendue.

Moi, je pense que l'organisation du Conseil c'est quelque chose de sérieux. Les agendas des autres c'est vraiment quelque chose de sérieux, quelque chose qui est à respecter.

Vous avez dit tout à l'heure que vous avez pensé à l'agenda des députés. J'ai la faiblesse de croire que ce n'est pas pour me faire plaisir que vous avez dit ça mais je pense que vous avez quelques membres du Parlement dans le Collège qui vous ont certainement influencé... Moi, ce que je souhaite et ce que mon groupe demande, c'est de retrouver une régularité. Si vous changez le jour - c'est vous qui êtes le Roi ici-, on essaiera de se mettre d'accord et on gardera toujours le même.

Par rapport à la longueur, je maintiens ma proposition. Je pense qu'on avait déjà l'habitude de réserver le troisième jeudi du mois et on commençait déjà à avoir l'habitude de réserver aussi le lundi qui précédait ce jeudi-là. Donc, autant utiliser ces deux soirées-là. On peut s'organiser plus facilement. N'oubliez pas que vous avez ici des Conseillers, des gens qui sont père ou mère de famille ou des gens qui élèvent peut-être seul des enfants, en plus de leurs obligations professionnelles. Moi, je plaide pour qu'on retrouve la régularité au niveau de l'heure, au niveau du lieu.

Monsieur le Président, je trouve que, vu les circonstances, vous ne vous débrouillez pas mal. On va continuer à vous soutenir, en tout cas pour le moment, dans votre rôle. Je rappelle que vous êtes historiquement le premier Président de ce Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean. Donc, vous resterez dans l'histoire mais de grâce, prenez la main qu'on vous tend.

M. le Président :

Merci.

M. Van Damme :

Est- ce que la date de la prochaine séance est déjà fixée ?

M. le Président :

Les plans de dates ont été définis par rapport à la disponibilité des salles jusqu'à fin 2014. Elles doivent être présentées au Collège et aussitôt que la délibération sera passée, elles pourront être validées.

Jusqu'en 2013, c'est fait, mais nous avons donc désormais également les dates jusqu'à fin 2014. Les séances de 2013 sont connues et celles de 2014 également. Je répète que cela doit passer au Collège et vous recevrez immédiatement toutes les informations à ce sujet. Les dates par rapport aux disponibilités des salles ont été fixées

L'incident est clos.

7. Interpellatie ingediend door Mijnheer Berckmans betreffende de problemen aan en rond de Ninoofsepoort: talloze verkeersproblemen en uitblijven van de definitieve heraanleg, met inbegrip van een aangekondigd groot park. Interpellation introduite par Monsieur Berckmans concernant les problèmes à et autour de la Porte de Ninove: innombrables problèmes de circulation et attente du réaménagement définitif, y compris du grand parc annoncé.

M. le Président :

Het woord is aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Ik denk dat er een beetje te veel lawaai is.

M. le Président :

Alstublieft ! Un peu de silence dans la salle, s'il vous plaît !

Mijnheer Berckmans, u heeft het woord.

Dhr. Berckmans :

Dank u mijnheer de Voorzitter.

Het is iedereen bekend dat er in de omgeving van de Ninoofsepoort en in de Heyvaert wijk heel wat problemen zijn op het vlak van verkeersonveiligheid. Er wordt sinds lang een definitieve heraanleg van de Ninoofsepoort aangekondigd maar sinds lang is er nog niks ten gronde gebeurt. Er zijn een aantal voorlopige verbeteringen geweest. Er is ook een groot park aangekondigd. Dat blijft ook maar uitgesteld worden.

Ik heb hierover in mei een uitgebreid dossier gestuurd naar de bevoegde Minister Brigitte Grouwels, bevoegd binnen het Gewest voor Openbare Werken en Verkeer. Ik vermeld maar enkele punten. Er zijn heel wat problemen om veilig over te steken op de Ninoofsesteenweg ter hoogte van het kanaal. Er zijn bij voorbeeld onduidelijkheden en gevaarlijke situaties voor voertuigen die de Heyvaertstraat verlaten en ik stipuleer hierbij de Heyvaertstraat is een gemeentelijk weg bij mijn weten.

Dit zijn maar enkele voorbeelden maar er zijn er veel meer. Dus, voor veel buurtbewoners maar ook voor voetgangers, fietsers, automobilisten en dergelijke blijft het daar een gevaarlijke situatie. Daar komen dagelijks niet alleen honderden, duizenden Molenbeekenaars voorbij maar ook mensen uit Brussel die Molenbeek of beter gezegd *het Brussels Gewest* binnen en buiten rijden. Het mag een wonder heten dat er nog niet meer gevaarlijke verkeersongelukken zijn geweest.

Ik probeer een beetje te resumeren om het wat korter te maken. Enkele weken gelden was er zoals U allen wel bekend. Mag ik een beetje aandacht vragen ? Als er zoveel gesproken wordt hoor ik over de duur mijzelf niet meer spreken. Dus enkele weken geleden was er een actie van de burgerbeweging *pick nick the street* die ook ijveren voor een herverdeling van de openbare ruimte. Dus zij ijveren ook voor dat die definitieve heraanleg van de Ninoofsepoort eindelijk wordt gerealiseerd en het was verbazingwekkend en dat is een van de redenen van mijn interpellatie.

Ik las in een artikel op Brussel nieuws, U zal mij misschien zeggen U moet niet altijd geloven wat er in de pers staat maar ik las in een artikel op Brussel nieuws het volgende i.v.m. die actie :

“Het bestuur van Molenbeek heeft gezegd dat zij zich niet aangesproken voelt door die actie. Zij beschouwen de Ninoofsepoort als een gewestdossier”.

Ik weet ook dat dat de bevoegdheid is van het Brusselse Gewest en meer bepaald van Beliris aan wie het dossier is toevertrouwd om het uit te voeren. Maar dit neemt niet weg dat dit volgens mij ook de taak is van de gemeentelijke overheid.

Als er hier zodanig veel lawaai blijft dan doe ik niet verder...

M. le Président :

Monsieur Ikazban, Puis-je vous demander un peu de respect pour l'interpellation de Monsieur Berckmans, s'il vous plaît ?

Dhr. Berckmans :

Dus, ik weet ook dat dat het een gewestelijk dossier is en dat de uitvoering meer bepaald is toevertrouwd aan *Beliris* maar dus toen ik het dossier verstuurde naar Mevrouw Grouwels reageerde ze dat het aan *Beliris* was toevertrouwd.

In het samenwerkingscomité van *Beliris* zitten er zoals iedereen hier weet vier federale ministers, vier gewestelijke ministers. Grouwels verwijst naar *Beliris*. In *Beliris* zit Minister Grouwels ook en andere partijen. Dus als mensen, als burgers een actie voeren voor een dergelijk dossier, vind ik het niet normaal dat de Gemeente de burgers bij manier van spreken van het kastje naar de muur stuurt maar integendeel die burgers zouden moeten steunen om de hogere bevoegde overheden in dit dossier het Gewest en *Beliris* aan te porren tot meer snelheid om de zaak uit te voeren. Dus ik zou graag de volgende vragen stellen:

1. Is het College van Burgemeester en Schepenen op de hoogte van de huidige stand van zaken in het dossier van de definitieve heraanleg ? Zo ja kan die stand van zaken worden meegedeeld ?
2. Kan het College stappen zetten om bij het bevoegde overheden dus de regering van het Gewest en Beliris aan te dringen en dat ze spoed zetten achter de uitvoering van dit dossier.

3. Wat de specifieke aspecten van de verkeersonveiligheid betreft in het bijzonder over de gevaarlijke toestand bij het verlaten van de Heyvaertstraat ik heb het daarstraks al vermeld. Het is een gemeenelijke weg. Ik passeer daar bijna alle dagen en ik weet nu niet of de situatie daar al verbeterd is. Maar op het einde van de Heyvaertstraat staan enkele borden die eigenlijk de onduidelijkheid en de gevaarlijke situatie vergroten.

In het algemeen wat de andere punten betreft dus aan de Ninoofsepoort wat de verkeersveiligheid betreft stel ik mij de vraag of dat de gemeente, ook al gaat dat over een gewestelijke weg, of de gemeente in het kader van het politiereglement daar zelf geen initiatieven kan nemen om tot zolang dat die definitieve heraanleg er is de zaak te verbeteren.

Ik dank u.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Je voudrais dire que je me retrouve dans l'interpellation et dans les questions posées par Monsieur Berckmans parce que, effectivement, certains lieux situés entre la Porte de Ninove et l'Institut des Arts et Métiers ne sont vraiment pas facile d'accès. Il y a des trottoirs qui ne sont pas accessibles et il est parfois difficile de traverser certaines rues parce que les véhicules roulent beaucoup trop vite.

Je voudrais donc savoir, moi-aussi, si le Collège a déjà entrepris des démarches dans ce sens ou s'il comptait interpellier la Région pour améliorer la situation dans ce quartier.

Merci.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

La parole est à Monsieur Mahy.

M. L'Echevin Mahy :

Je vais répondre pour le Collège. Je suis décidément à la fête ce soir...

Effectivement la Porte de Ninove, ce n'est un secret pour personne, cumule énormément de difficultés. Certains d'entre nous étions là, au *pick nick*, parce qu'il nous semblait important d'être présents et je ne vais pas redire ce que vous avez dit.

Cette situation est difficile. Effectivement, la Région est, ici, *maître d'œuvre* et est également l'autorité délivrante de permis. Nous, nous sommes propriétaire du sol. C'est un sol Molenbeekois et nous devons prendre cette situation en compte.

Dès qu'elle est invitée, la Commune prend part -et prendra encore part- à tous les groupes de travail, à toutes les séances d'information concernant tous les projets qui se passent sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean mais spécifiquement sur la Porte de Ninove.

C'est pour ça que je réponds. C'est parce que j'ai participé à des groupes de travail au sujet de la Porte de Ninove et au sujet du *Plan Canal* et, chaque fois, nous avons répété que le lieu, le carrefour devait être absolument pris en compte dans une réflexion sur la Porte de Ninove. Il ne fallait pas, non seulement, respecter les besoins de mixité de fonction, de mixité des parcs, parce que vous avez parlé du parc, mais aussi de logements, de commerces. J'ajoute qu'il faut aussi penser à la mobilité. C'est un élément qu'on a rappelé chaque fois que nous avons été invités à la table des discussions pour ce périmètre-là.

Je ne vais pas aller beaucoup plus loin parce que c'est à la Région de proposer effectivement les solutions. Mais nous avons pris part à ces discussions.

Je voulais répondre succinctement parce qu'il est vraiment tard. Il y a énormément d'éléments que vous soulevez mais c'est vraiment de la réflexion de base dont je voulais vous faire part. C'est vrai que c'est peut être une matière régionale, mais nous prenons part au débat, chaque fois qu'on nous y invite en tout cas.

Dhr. Voorzitter :

Het woord is aan de Heer Berckmans

Dhr. Berckmans :

Ik zou graag concreet een antwoord hebben op mijn vraag wat de verkeersonveiligheid betreft.

De Heyvaertstraat is een gemeentelijke weg. Ik denk dat de Gemeente daar toch maatregelen kan nemen. Ik bedoel daarmee op het einde van de Heyvaertstraat... Die verkeersborden. U weet waarover het gaat.

M. L'Echevin Mahy :

La rue Heyvaert cumule des problématiques qu'on connaît. On doit donc agir sur plusieurs plans. On agit sur le plan de l'urbanisme, on agit avec la police, on agit bien évidemment au niveau de la mobilité. Ce n'est pas une seule personne qui agit et en tout cas, la difficulté de Heyvaert est la fonction principale du quartier : ce sont les marchands de voitures et nous souhaitons vraiment être très volontariste à ce niveau-là.

On ne peut pas beaucoup s'étendre sur les moyens qui seront mis en œuvre plus tard mais en tout cas, c'est quelque chose que l'on veut voir aboutir pour la réhabilitation de ce quartier qui connaît énormément de difficultés.

Dhr. Berckmans :

Wat mijn concrete vraag betreft in de Heyvaertstraat staat er op het einde de verkeersborden die nog tot meer onduidelijkheid leiden en tot gevaarlijke situaties. Daar kan de Gemeente gemakkelijk iets aan doen.

Ten tweede, mijn vraag zowel voor de verkeersonveiligheid aan de Ninoofsepoort in het algemeen en voor de heraanleg is de Gemeente, het College bereid en eventueel de Gemeenteraad om de hogere overheid te vragen om eindelijk werk te maken van het dossier.

Begrijp je ?

M. L'Echevin Mahy :

On ne peut pas prendre la rue Heyvaert toute seule. La rue Heyvaert est dans un quartier, le quartier Heyvaert. C'est à prendre dans sa globalité. Moi je ne peux pas venir dire que je vais mettre un dos d'âne ici et ...

Dhr. Berckmans :

Mijnheer de Schepen, dat begrijp ik, maar er staan verkeersborden die totaal verkeerd zijn ! Daar kan de Gemeente toch iets aan doen om verkeerde verkeersborden te wijzigen. Ik begrijp dat het globaal moet aangepakt worden... maar een verkeersbord ? Ik nodig u uit om eens te komen kijken !

M. le Président :

Monsieur Mahy, Monsieur Berckmans attire votre attention sur le fait qu'il y a des panneaux de signalisations qui ne sont pas conformes à la situation et il vous demande si la Commune va faire quelque chose pour effectuer la modification de ces panneaux qui rendent le carrefour dangereux...

Dhr. Schepen Gypers :

Ik zal vragen aan de mensen van de dienst Mobiliteit dat ze morgen ter plaatse gaan
en dat ze dat gaan nakijken om daar iets aan doen.

M. le Président :

Dank U Mijnheer Berckmans.

L'incident est clos.